21-601F
no 16
ex.2

Agriculture Division

Division de l'agriculture

STATISTICS CANADA STATISTIQUE CANADA
JAN 10 1995
LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE

Statistics Canada Statistique Canada

Canada

Statistique Canada
Division de l'agriculture

DOCUMENT DE TRAVAIL #16

La microdynamique et l'organisation économique de la famille agricole dans le changement structurel en agriculture

Philip Ehrensaft, Université du Québec à Montréal
Ray Bollman, Statistique Canada

Prix: $10.00

La Division de l'agriculture reconnait la participation de la Division de Géographie.

L'analyse et l'interpretation des données sont la responsibilité de l'auteur et non celle de Statistique Canada.

© Ministre de l'industrie, des Sciences et de la Technologie, Statistique Canada, 1992. Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente papier, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement.

Table des matières

Page

Résumé 3
Mots clés 4
Introduction 5
La concentration économique: dimension fondamentale
de la structure agricole 6
La microdynamique des mouvements d'arrivée et de départ et
des mouvements d'expansion et de réduction 18
Organisation économique de la famille agricole:
le couplage agriculture-population 22
Moyenne du revenu familial total
par tranche de taille 23
Variation intraclasse du revenu familial total 27
Composantes du revenu total de la famille agricole 28
Variations du revenu familial total
selon le secteur de production 36
Viabilité financière de l'entreprise et
de la famille agricole 38
Mouvements du revenu annuel: une marche aléatoire? 41
Permutations: travail agricole et non agricole
des membres de la famille 42
Conclusion 46
Bibliographie 48

LA MICRODYNAMIQUE ET L'ORGANISATION ÉCONOMIQUE DE LA FAMILLE AGRICOLE DANS LE CHANGEMENT STRUCTUREL EN AGRICULTURE

RÉSUMÉ

Les décennies d'expansion économique qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale ont connu une diminution spectaculaire de la taille de la population active agricole, mais au Canada et dans le nord des États-Unis, les structures fondamentales de la production agricole sont demeurées les mêmes. Toutefois, la turbulence économique des vingt dernières années a remis en question la continuité de ces structures.

Jusqu'à maintenant, en fait, le taux de concentration économique a augmenté parmi les unités agricoles, moins nombreuses mais plus importantes, qui survivent encore, mais la concentration s'est effectuée à un rythme assez modéré et graduel. L'organisation du secteur de production agricole consistait encore en majeure partie en entreprises familiales indépendantes, et même les plus grandes fermes étaient des unités relativement restreintes par rapport aux entreprises dans d'autres secteurs de production.

Les taux d'arrivée et de départ des entreprises agricoles classées dans le 50e percentile (et plus) pour les ventes, tranches de taille qui génèrent 93 % des ventes de produits agricoles, étaient aussi relativement faibles. Le taux de mobilité vers les tranches supérieures était encore plus faible.

La proportion du revenu familial total provenant des revenus non agricoles dans les fermes de taille moyenne est importante et semble être en augmentation. Ces fermes de taille moyenne constituent encore la composante centrale du système agricole canadien. La recherche de sources de revenus hors ferme peut être considérée comme un «programme privé de stabilisation» de la part des familles agricoles.

Le système de couplage des données du recensement de l'agriculture et du recensement de la population de Statistique Canada est une méthode unique d'analyse des politiques qui nous permet d'examiner les relations entre la viabilité de l'entreprise agricole et celle de la famille agricole. La taille considérable de l'échantillon de la base de données du couplage agriculture-population permet une désagrégation fiable des variations dans l'organisation économique de l'entreprise agricole et de la famille agricole selon l'échelle de production, le secteur de production agricole et la région.

Quarante pour cent des familles agricoles dont la ferme est classée dans la catégorie Moyennes 1 et vingt-cinq pour cent de celles dont la ferme est classée dans la catégorie Moyennes 2 comptent sur un revenu hors ferme pour atteindre un revenu familial total égal ou supérieur au seuil de faible revenu (SFR) établi par Statistique Canada. L'importance du revenu non agricole pour les fermes de taille moyenne indique que les stratégies de développement rural pourraient faire l'objet d'un programme agricole.

MOTS CLÉS : ferme, famille, revenu, pauvreté, arrivée, départ, structure, concentration.

INTRODUCTION

La restructuration à l'échelle mondiale des marchés des produits primaires et des marchés financiers, combinée aux négociations internationales en vue de réaménager les politiques agricoles, exercent des pressions déterminantes sur la structure du secteur agricole. En réponse à ces pressions, les familles agricoles ont entrepris de réorganiser leur entreprise et de repenser leur stratégie.

Le degré de réorganisation structurelle du secteur agricole est généralement sous-estimé par les données du recensement, publiées sous forme de changements nets dans le nombre de fermes et dans la concentration économique pendant une période donnée. L'analyse microdynamique, qui porte principalement sur l'équilibre entre le flux brut des arrivées et des départs dans le secteur agricole et sur la tendance à l'expansion ou à la réduction des exploitations agricoles qui se maintiennent, est un outil essentiel pour comprendre la restructuration de l'agriculture. Des changements relativement faibles dans le flux brut peuvent entraîner des changements proportionnels importants dans les taux nets des changements structurels.

Les stratégies de production agricole et d'investissement sont formulées du point de vue de l'entreprise agricole et du total des revenus disponibles provenant du travail agricole et non agricole de chacun des membres de la famille agricole. Les décisions quant à la production sont prises dans le cadre de la contribution au revenu total et en heures de travail, à la ferme et à l'extérieur de la ferme, de tous les membres de la famille agricole. Les familles qui exploitent des fermes de taille moyenne constituent encore l'élément essentiel du système de production agricole du Canada et du nord des États-Unis. Elles s'orientent maintenant vers le modèle à deux salaires par famille, qui est devenu courant en milieu urbain. Le revenu hors ferme est devenu une composante essentielle du revenu familial total dans bien des fermes de taille moyenne, et il est probable qu'il deviendra plus important avec le temps.

L'objectif de la présente étude est d'esquisser le profil de la microdynamique et de l'organisation économique de la famille agricole dans le changement structurel en agriculture. L'objet de ce profil, à son tour, consiste à faire progresser l'analyse de la politique agricole en affinant notre compréhension du changement structurel dans le secteur agricole. Un important objectif connexe est d'illustrer l'utilité de deux bases de données uniques à Statistique Canada pour l'analyse de la microdynamique et de l'organisation économique de la famille agricole dans le changement structurel :

1) la base de données de l'appariement micro-longitudinal des recensements de l'agriculture de 1966 à 1986 et
2) la base de données du couplage agriculture-population pour les recensements de 1971, 1981 et 1986.

LA CONCENTRATION ÉCONOMIQUE : DIMENSION FONDAMENTALE DE LA STRUCTURE AGRICOLE

Pour comprendre la façon dont fonctionne un secteur économique et évaluer les résultats probables de certaines politiques, il faut connaître les caractéristiques structurelles des entreprises qui le composent. La structure économique est un phénomène multidimensionnel. Les cinq principales dimensions de la structure agricole sont les suivantes :

1) concentration économique : la répartition des entreprises selon leur taille, c'est-à-dire la proportion d'entreprises dans différentes tranches de taille et la proportion des ventes totales du secteur produites par tranche;

2) spécialisation : la proportion des ventes et des profits d'une entreprise générés par un type de production; nous voulons notamment déterminer ici si les fermes commerciales spécialisées ont des productions secondaires importantes qui peuvent, jusqu'à un certain point, contrebalancer la fluctuation des prix dans le principal domaine de production;

3) organisation interne des ressources : la combinaison de la main-d'oeuvre, du capital et de la technologie utilisés dans l'organisation de la production, ainsi que le type de propriété et le mode de financement;

4) arrivées-départs et expansion-réduction pour des périodes à court, moyen et long terme;

5) organisation économique de la famille agricole : la contribution de chaque membre de la famille à l'ensemble du revenu et du travail de l'entreprise agricole et la proportion du revenu familial total provenant du travail hors ferme.

Cette étude est centrée principalement sur les quatrième et cinquième dimensions de la structure agricole. La principale dimension qui permet l'analyse des arrivées et des départs et de l'organisation économique de la famille agricole est celle de la concentration économique.

La concentration économique constitue à la fois le point de départ et le résultat de la structure économique. Le point de départ est que les entreprises, qui se classent dans des tranches de taille successives, organisent leur main d'oeuvre, leur financement et leurs stratégies de commercialisation selon différentes façons. Le résultat est que les changements dans la répartition des entreprises selon leur taille conditionnent la combinaison de la main-d'oeuvre et du capital dans un secteur donné.

Le changement ne s'oriente pas uniquement en faveur de l'importance de l'entreprise et d'une plus grande concentration. L'économie nord-américaine des années 80 se caractérise précisément par le grand nombre d'emplois et de nouvelles technologies qui ont été créés par la petite et la moyenne entreprise.

Au Canada et dans le nord des États-Unis, les fermes constituent le secteur de la petite entreprise par excellence. Dans un contexte où la foresterie et l'exploitation minière sont dominées par les grandes compagnies et où les très grandes fermes constituent un phénomène courant dans tout le sud et le sud-ouest des États-Unis, la persistance de cette institution de la ferme familiale est un modèle en son genre.

Les débats sur la persistance ou la disparition éventuelle des fermes familiales sont plus que des considérations sur la manière la plus efficace d'organiser la production. Ils touchent à des valeurs profondément enracinées concernant les préférences à l'égard du mode d'organisation de la production agricole et les effets escomptés de différentes sortes d'organisation des entreprises agricoles dans les collectivités rurales. On constate au Canada que la diminution graduelle du nombre de fermes et l'augmentation de la taille moyenne des fermes n'ont pas été associées aux principaux changements institutionnels dans l'organisation de l'entreprise, c'est-à-dire que la ferme familiale a conservé une part prédominante et stable de la production agricole commerciale. Nous pensons que ceci est également vrai pour le nord des États-Unis (Ehrensaft et al, 1984).

Nous voulons ici faire un bref examen de certains aspects de la concentration économique qui sont nécessaires à l'analyse de la microdynamique et de l'organisation économique de la famille agricole dans la production agricole. Nous souhaitons toutefois que cette discussion relativement technique soit considérée dans le contexte plus large du débat contemporain sur les objectifs de la politique agricole.

La concentration économique est un terme relatif. Pour mesurer la concentration, la part de la production ou du revenu généré, ou la part de capital détenue par une tranche de fermes est comparée à la part détenue par d'autres tranches de fermes. Les fermes de recensement sont classées selon un critère, tel que les ventes brutes, la valeur ajoutée ou un produit donné, et elles sont ensuite réparties en tranches de taille successives. La première méthode que nous avons employée pour mesurer la concentration dans le secteur agricole canadien dans son ensemble a été de classer les fermes de recensement selon la valeur des ventes brutes et de les répartir ensuite en tranches de taille successives, établies en percentiles, pour 1966, 1971, 1981 et 1986[1].

Avec les années, la croissance des entreprises agricoles comporte une composante qui neutralise l'inflation,une qui représente les changements dans l'efficience et une autre qui ajoute des ressources absolues à la ferme (Bollman, 1983). Par exemple, pour se situer dans le 1 % supérieur (le 99e percentile), une ferme devait avoir des ventes brutes de 89 000 $ en 1971, de 400 000 $ en 1981 et de 562 550 $ en 1986 (Tableau 1). La croissance dans l'effectif du 1 % supérieur des fermes dépassait le taux d'inflation des prix des produits agricoles (Ehrensaft et Bollman, 1983; Ehrensaft, 1987).

Tableau 1. Valeur des ventes brutes de produits agricoles, selon des tranches déterminées, établies en percentiles, Canada(1), 1966-1986

	Tranches percentiles des ventes brutes de produits agricoles					
	1-24	25-49	50-74	75-94	95-98	99 +
1966	<1,490$	1,490 - 4,199$	4,200 - 9,019$	9,020 - 23,829$	23,830 - 54,139$	54,140+ $
1971	<1,970$	1,970 - 5,559$	5,560 - 12,059$	12,060 - 36,189$	36,190 - 89,439$	89,440+ $
1981	<5,318$	5,318 - 21,804$	21,085 - 55,999$	56,000 - 159,999$	160,000 - 399,999$	400,000+ $
1986	<8,000$	8,000 - 30,276$	30,277 - 81,999$	82,000 - 235,380$	235,381 - 562,549$	562,550+ $

Source : Canada, Statistique Canada, Recensements de l'agriculture, 1966 à 1986

(1) Les fermes d'établissements institutionnels, les pâturages communautaires, les fermes du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest sont exclus.

Les fermes ont été rassemblées dans les groupes suivants (Tableaux 1 et 2; Figure 1) :

a) «Petites 1» : le premier quartile (1er au 24e percentile, ventes brutes de moins de 8 000 $ en 1986), qui ont généré moins de 2 % du total des ventes brutes;

b) «Petites 2» : le deuxième quartile (25e au 49e percentile, ventes brutes de 8 000 $ à 30 276 $), qui ont généré 6 % du total des ventes brutes en 1986;

c) «Moyennes 1» : le troisième quartile (50e au 74e percentile, ventes brutes de 30 277 $ à 81 999 $), avec 19 % des ventes;

d) «Moyennes 2» : 75e au 94e percentile (82 000 $ à 235 380 $), avec 37 % des ventes brutes;

e) «Grandes 1» : 95e au 98e percentile (235 381 $ à 562 549 $), qui ont généré 18 % du total des ventes brutes; et

f) «Grandes 2» ou «fermes de taille supérieure» : le 1 % supérieur des fermes (562 550 $ et plus de ventes brutes), avec 18 % des ventes brutes en 1986.

Entre 1966 et 1981, on constate une augmentation modeste mais continuelle du taux de concentration. En ce qui concerne la part du 1 % supérieur et du 5 % supérieur des producteurs, ce taux semble s'être stabilisé pendant cette période.

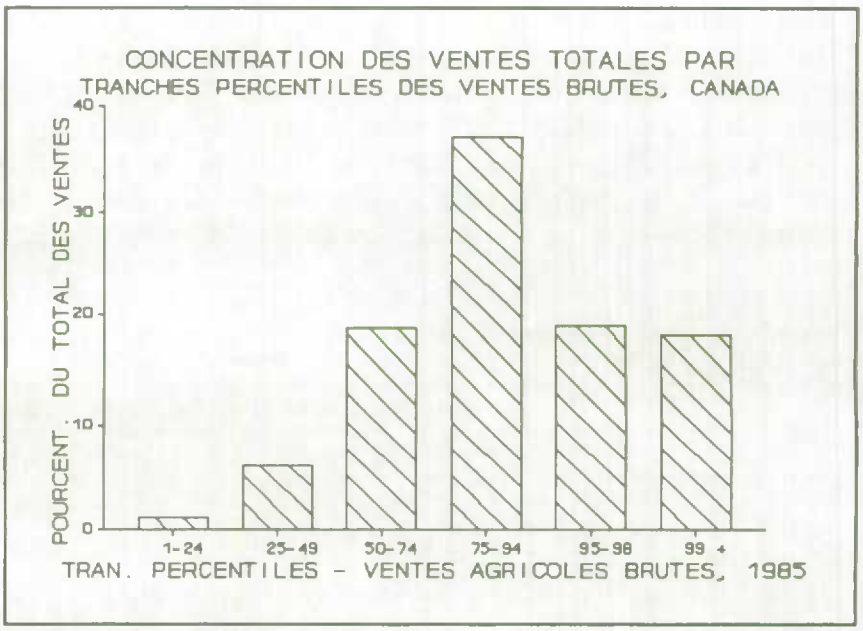

Figure 1

Cette stabilisation apparente des taux de concentration peut être due à un certain nombre de facteurs. La situation difficile des marchés agricoles pendant les années 80 a probablement empêché l'expansion de certaines fermes. De plus, la diminution du prix des terres a dissuadé les spéculateurs du secteur agricole et non agricole de s'engager sur ce marché.

Tableau 2. Concentration des ventes brutes totales de produits agricoles par tranches déterminées en percentiles, Canada(1), 1966-1986

	Tranches percentiles des ventes brutes de produits agricoles					
	1-24	25-49	50-74	75-94	95-98	99 +
		**** Pourcentage du total des ventes brutes ****				
1966	2	9	20	36	17	16
1971	2	8	18	35	18	18
1981	1	6	18	36	19	19
1986	1	6	19	37	19	18

Source : Canada, Statistique Canada, Recensements de l'agriculture, 1966 à 1986

(1) Les fermes d'établissements institutionnels, les pâturages communautaires, les fermes du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest sont exclus.

Les moyennes et les grandes fermes qui se situent dans le 50e percentile et plus (30 277 $ +) ont généré 93 % des ventes brutes en 1986. Les groupes de production spécialisée varient considérablement du point de vue de la proportion relative de fermes situées respectivement dans les tranches de taille moyenne et supérieure et de la proportion de ventes totales par les fermes dans chaque tranche.

Ainsi, 29 % des fermes avicoles et 17 % des fermes de production porcine sont situées dans la tranche définie par classement dans le 5 % supérieur en ce qui concerne les ventes brutes (235 381 $ et plus en 1986) (Tableau 3b). Par contre, seulement 3 % des fermes céréalières se situent dans cette tranche du 5 % supérieur.

Le cas des fermes de production avicole et porcine soulève la question de savoir s'il est plus approprié de mesurer et de comparer la taille des fermes pour différents types de fermes du point de vue des ventes brutes ou de celui de la valeur ajoutée, qui représente la contribution de l'entreprise au produit national brut. Des marges de profit relativement minces sur un montant élevé de ventes brutes par une ferme avicole peuvent rapporter la même somme en valeur ajoutée (les ventes moins les intrants intermédiaires achetés à d'autres entreprises) qu'un montant moins élevé de ventes brutes pour une ferme céréalière qui a une proportion plus faible d'intrants intermédiaires.

L'évaluation de la taille des fermes en regard de la valeur ajoutée met l'accent sur l'activité de production de différents types de fermes dans l'ensemble de la production agricole nationale. Par contre, une évaluation en fonction des ventes brutes fait ressortir davantage a) le pourcentage des ventes de différentes tranches pour un secteur donné de production ou pour l'agriculture dans son ensemble et b) la proportion du total des intrants, y compris les intrants intermédiaires et le revenu des entrepreneurs agricoles[2]. Ce second aspect est important pour mesurer l'impact des grandes exploitations intensives, telles que les grands poulaillers qui exigent une main-d'oeuvre assez nombreuse et un capital relativement important, mais qui ont un faible ratio de valeur ajoutée aux ventes brutes. Le Recensement de l'agriculture de 1986 est le premier recensement canadien à avoir recueilli des données relatives aux coûts suffisamment détaillées pour estimer la valeur ajoutée. Ces données nous ont permis de comparer les deux méthodes pour mesurer la taille des fermes et la concentration économique.

Tableau 3(a). Nombre d'exploitants(1) de fermes de recensement selon le type de ferme et la taille de la ferme, Canada, 1986

Type de ferme	Tranches percentiles des ventes brutes de produits agricoles						
	1-24	25-49	50-74	75-94	95-98	99 +	Total
	Tranches de taille des ventes brutes de produits agricoles						
	moins de 8000$	8000$ à 30276$	30277$ à 81999$	82000$ à 235380$	235381$ à 562549$	562550$ et plus	Total
Produits laitiers	1,755	4,140	11,140	15,490	2,085	160	34,760
Bovins	22,625	22,210	13,535	6,830	1,490	685	67,380
Porcs	1,225	1,850	2,875	4,455	1,675	440	12,525
Volailles	2,325	540	365	1,120	1,195	545	6,090
Moutons et agneaux	1,900	685	170	25	5	-	2,790
Chèvres	905	160	30	5	5	-	1,105
Chevaux	2,655	1,310	495	245	50	15	4,775
Animaux à fourrure	315	235	110	120	50	15	845
Autres spécialités de bétail	1,515	520	240	130	20	-	2,430
Blé	5,625	14,080	17,995	9,630	960	85	43,380
Graines oléagineuses	1,970	4,260	3,900	2,460	340	30	12,955
Maïs-grain	1,015	2,170	2,050	1,675	405	55	7,375
Haricots/pois secs de grande culture	65	145	100	70	15	-	400
Autres menus grains	7,055	10,040	12,455	10,080	1,600	180	41,410
SOUS-TOTAL DES GRAINS	15,730	30,695	36,500	23,915	3,325	355	110,520
Foin et fourrages	970	530	205	70	10	5	1,795
Semence de plantes fourragères	235	265	230	135	10	5	875
Tabac	40	80	305	1,145	205	15	1,785
Pommes de terre	425	300	430	545	275	85	2,060
Grandes cultures (autres que menus grains)	30	40	35	40	20	5	165
Fruits	3,695	2,455	1,405	650	145	45	8,395
Légumes	1,630	1,115	880	730	255	75	4,685
Fruits et légumes	175	80	80	40	5	-	390
Champignonnières	25	20	10	40	40	40	175
Serres	925	885	710	590	255	155	3,520
Produits de pépinière	785	375	230	180	95	60	1,720
Produits de l'érable	2,095	590	85	20	5	-	2,795
Bovins et porcs	350	710	915	640	125	60	2,800
Bovins, porcs et moutons	170	135	60	20	-	5	390
Autres combinaisons de bétail	800	775	640	400	110	115	2,840
Combinaisons de grandes cultures	70	140	200	235	75	10	735
Autres types	9,580	2,355	1,165	665	165	35	13,960
Tous les types	72,945	73,195	73,040	58,490	11,695	2,925	292,285

Source : Canada, Statistique Canada, Recensement de l'agriculture de 1986

(1) Les exploitants de fermes d'établissements institutionnels et de pâturages communautaires sont exclus.

Tableau 3(b). Pourcentage des exploitants(1) de fermes de recensement selon le type de ferme et la taille de la ferme, Canada, 1986

Type de ferme	Tranches percentiles des ventes brutes de produits agricoles						
	1-24	25-49	50-74	75-94	95-98	99 +	Total
	Tranches de taille des ventes brutes de produits agricoles						
	moins de 8000$	8000$ à 30276$	30277$ à 81999$	82000$ à 235380$	235381$ à 562549$	562550$ et plus	Total
	**** Répartition en pourcentage pour chaque type de ferme ****						
Produits laitiers	5	12	32	45	6	0	100
Bovins	34	33	20	10	2	1	100
Porcs	10	15	23	36	13	4	100
Volailles	38	9	6	18	20	9	100
Moutons et agneaux	68	25	6	1	0	0	100
Chèvres	82	14	3	0	0	0	100
Chevaux	56	27	10	5	1	0	100
Animaux à fourrure	37	28	13	14	6	2	100
Autres spécialités de bétail	62	21	10	5	1	0	100
Blé	12	29	37	20	2	0	100
Graines oléagineuses	15	33	30	19	3	0	100
Maïs-grain	14	29	28	23	5	1	100
Haricots et pois secs de grande culture	16	36	25	18	4	0	100
Autres menus grains	17	24	30	24	4	0	100
SOUS-TOTAL DES GRAINS	14	28	33	22	3	0	100
Foin et fourrages	54	30	11	4	1	0	100
Semence de plantes fourragères	27	30	26	15	1	1	100
Tabac	2	4	17	64	11	1	100
Pommes de terre	21	15	21	26	13	4	100
Grandes cultures (autres que menus grains)	18	24	21	24	12	3	100
Fruits	44	29	17	8	2	1	100
Légumes	35	24	19	16	5	2	100
Fruits et légumes	45	21	21	10	1	0	100
Champignonnières	14	11	6	23	23	23	100
Serres	26	25	20	17	7	4	100
Produits de pépinière	46	22	13	10	6	3	100
Produits de l'érable	75	21	3	1	0	0	100
Bovins et porcs	13	25	33	23	4	2	100
Bovins, porcs et moutons	44	35	15	5	0	1	100
Autres combinaisons de bétail	28	27	23	14	4	4	100
Combinaisons de grandes cultures	10	19	27	32	10	1	100
Autres types	69	17	8	5	1	0	100
Tous les types	25	25	25	20	4	1	100

Source : Canada, Statistique Canada, Recensement de l'agriculture de 1986

(1) Les exploitants de fermes d'établissements institutionnels et de pâturages communautaires sont exclus.

Tableau 3(c). Pourcentage des exploitants(1) de fermes de recensement selon le type de ferme et la taille de la ferme, Canada,1986

Type de ferme	Tranches percentiles des ventes brutes de produits agricoles						
	1-24	25-49	50-74	75-94	95-98	99 +	Total
	Tranches de taille des ventes brutes de produits agricoles						
	moins de 8000$	8000$ à 30276$	30277$ à 81999$	82000$ à 235380$	235381$ à 562549$	562550$ et plus	Total
	**** Répartition en pourcentage pour chaque tranche de ventes brutes ****						
Produits laitiers	2	6	15	26	18	5	12
Bovins	31	30	19	12	13	23	23
Porcs	2	3	4	8	14	15	4
Volailles	3	1	0	2	10	19	2
Moutons et agneaux	3	1	0	0	0	0	1
Chèvres	1	0	0	0	0	0	0
Chevaux	4	2	1	0	0	1	2
Animaux à fourrure	0	0	0	0	0	1	0
Autres spécialités de bétail	2	1	0	0	0	0	1
Blé	8	19	25	16	8	3	17
Graines oléagineuses	3	6	5	4	3	1	4
Maïs-grain	1	3	3	3	3	2	3
Haricots et pois secs de grande culture	0	0	0	0	0	0	0
Autres menus grains	10	14	17	17	14	6	14
SOUS-TOTAL DES GRAINS	22	42	50	41	28	12	38
Foin et fourrages	1	1	0	0	0	0	1
Semence de plantes fourragères	0	0	0	0	0	0	0
Tabac	0	0	0	2	2	1	1
Pommes de terre	1	0	1	1	2	3	1
Grandes cultures (autres que menus grains)	0	0	0	0	0	0	0
Fruits	5	3	2	1	1	2	3
Légumes	2	2	1	1	2	3	2
Fruits et légumes	0	0	0	0	0	0	0
Champignonnières	0	0	0	0	0	1	0
Serres	1	1	1	1	2	5	1
Produits de pépinière	1	1	0	0	1	2	1
Produits de l'érable	3	1	0	0	0	0	1
Bovins et porcs	0	1	1	1	1	2	1
Bovins, porcs et moutons	0	0	0	0	0	0	0
Autres combinaisons de bétail	1	1	1	1	1	4	1
Combinaisons de grandes cultures	0	0	0	0	1	0	0
Autres types	13	3	2	1	1	1	5
Tous les types	100	100	100	100	100	100	100

Source : Canada, Statistique Canada, Recensement de l'agriculture de 1986

(1) Les exploitants de fermes d'établissements institutionnels et de pâturages communautaires sont exclus.

Les fermes, des plus petites aux plus grandes, ont été classées selon la valeur ajoutée et placées dans des tranches parallèles à celles des ventes brutes. Toutes les fermes se trouvant dans le premier quartile ont une valeur ajoutée négative de - 509 $ ou moins (Tableau 4).

Ceci est plausible, car nous savons que la grande majorité des très petites fermes sont déficitaires.

D'importants changements dans le classement des fermes selon la taille se produisent lorsque différents types d'entreprises sont classés d'après la valeur ajoutée plutôt que d'après les ventes brutes. Par exemple, lorsque des fermes classées dans la tranche des 95e-98e percentiles pour les ventes brutes sont reclassées selon la valeur ajoutée, on constate qu'un peu plus de 50 % conservent le même rang, qu'environ 25 % passent à la tranche inférieure et que 10 % passent à la tranche supérieure (Tableau 5, Diagramme 2). Dans la tranche des 95e-98e percentiles selon la valeur ajoutée, la moyenne des ventes brutes par type de ferme varie entre 237 000 $ pour les fermes productrices de blé et 492 000 $ pour les fermes avicoles (Figure 3).

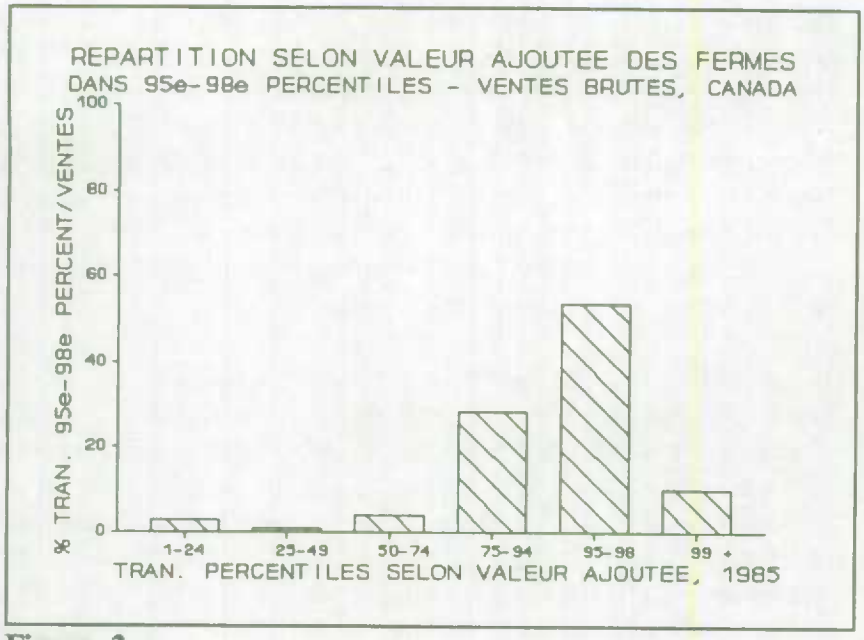

Figure 2

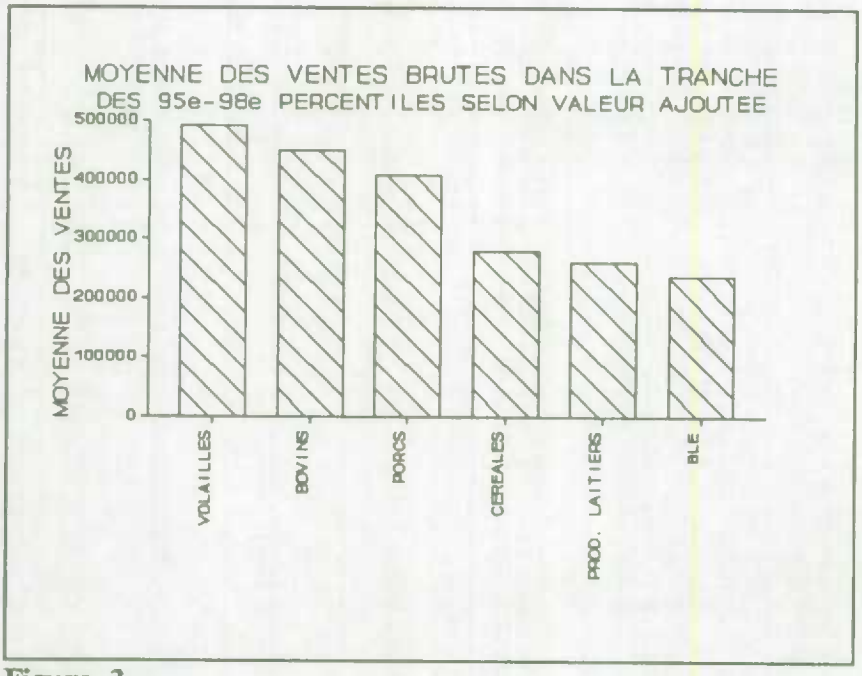

Figure 3

Ce ratio de plus de deux pour un pour la moyenne des ventes brutes de différents types de fermes dans des tranches équivalentes selon la valeur ajoutée indique à quel point les mesures de concentration sont influencées par le choix des critères de classement. D'un autre point de vue, on observe que le pourcentage des fermes avicoles dans le 5 % supérieur selon la valeur ajoutée tombe à 17 %, alors qu'il est de 29 % pour les ventes brutes. Pour les fermes de production porcine, ce pourcentage tombe à 9 % selon la valeur ajoutée, alors qu'il est de 17 % pour les ventes brutes. Dans le cas des fermes céréalières, par contre, les proportions sont de 5 % selon la valeur ajoutée par rapport à 3 % selon les ventes brutes.

Étant donné que le Recensement de l'agriculture de 1986 était le premier à fournir des données permettant le calcul de la valeur ajoutée, nous organiserons le reste des données en tranches de taille selon les ventes brutes afin d'obtenir une série chronologique. L'utilisation de la valeur ajoutée comme mesure de l'importance de la production présente également un problème que nous aborderons dans une recherche ultérieure : une large part de la valeur ajoutée calculée est le rendement résiduel provenant du travail non rémunéré des membres de la famille et des capitaux propres. Elle peut être négative certaines années, même pour des fermes qui ont un chiffre élevé de ventes brutes. Voulons-nous réellement placer une ferme qui a des ventes brutes de plus de 562 050 $ mais une valeur ajoutée négative de 162 000 $ dans la même tranche de taille qu'une modeste exploitation agricole qui ne réalise que 8 000 $ de ventes brutes et dont la valeur ajoutée négative est de 5 300 $?

Tableau 4(a). Nombre d'exploitants(1) de fermes de recensement selon le type de ferme et la taille de la ferme, Canada, 1986

Type de ferme	Tranches percentiles de la valeur ajoutée						
	1-24	25-49	50-74	75-94	95-98	99 +	Total
	Tranches de taille de la valeur ajoutée						
	moins de -159$	-159$ à 9408$	9409$ à 35188$	35189$ à 105522$	105523$ à 227660$	227661$ et plus	Total
	**** Nombre d'exploitants de fermes de recensement ****						
Produits laitiers	2,675	3,365	10,885	14,835	2,660	335	34,760
Bovins	25,460	20,785	13,705	6,135	965	325	67,380
Porcs	2,470	1,965	3,435	3,510	875	260	12,520
Volailles	1,935	1,150	640	1,315	735	310	6,090
Blé	6,540	10,715	16,780	12,465	1,685	190	48,385
Autres menus grains	12,880	14,550	17,970	13,680	2,615	455	62,140
SOUS-TOTAL DES GRAINS	19,420	25,265	34,750	26,145	4,300	645	110,525
Autres grandes cultures	1,440	1,550	1,150	1,590	770	170	6,680
Fruits	1,935	3,390	1,845	930	190	95	8,390
Légumes	925	1,575	995	750	300	135	4,685
Autres spécialisations	8,370	7,045	2,425	1,385	485	440	20,150
Combinaisons de bétail	1,885	1,320	1,595	910	180	135	6,025
Autres types	6,560	5,655	1,640	950	225	60	15,080
Tous les types	73,070	73,070	73,065	58,460	11,695	2,925	292,280

Source : Canada, Statistique Canada, Recensement de l'agriculture de 1986

(1) Les exploitants de fermes d'établissements institutionnels et de pâturages communautaires sont exclus.

Tableau 4(b). Pourcentage des exploitants(1) de fermes de recensement selon le type de ferme et la taille de la ferme, Canada, 1986

Type de ferme	Tranches percentiles de la valeur ajoutée						
	1-24	25-49	50-74	75-94	95-98	99 +	Total
	Tranches de taille de la valeur ajoutée						
	moins de -159$	-159$ à 9408$	9409$ à 35188$	35189$ à 105522$	105523$ à 227660$	227661$ et plus	Total
	**** Répartition en pourcentage selon chaque type de ferme ****						
Produits laitiers	8	10	31	43	8	1	100
Bovins	38	31	20	9	1	0	100
Porcs	20	16	27	28	7	2	100
Volailles	32	19	11	22	12	5	100
Blé	14	22	35	26	3	0	100
Autres menus grains	21	23	29	22	4	1	100
SOUS-TOTAL DES GRAINS	18	23	31	24	4	1	100
Autres grandes cultures	22	23	17	24	12	3	100
Fruits	23	40	22	11	2	1	100
Légumes	20	34	21	16	6	3	100
Autres spécialisations	42	35	12	7	2	2	100
Combinaisons de bétail	31	22	26	15	3	2	100
Autres types	44	38	11	6	1	0	100
Tous les types	25	25	25	20	4	1	100

Source : Canada, Statistique Canada, Recensement de l'agriculture de 1986

(1) Les exploitants de fermes d'établissements institutionnels et de pâturages communautaires sont exclus.

Tableau 4(c). Concentration du total de la valeur ajoutée selon le type de ferme et la taille de la ferme, Canada, 1986

Type de ferme	Tranches percentiles de la valeur ajoutée						
	1-24	25-49	50-74	75-94	95-98	99 +	Total
	Tranches de taille de la valeur ajoutée						
	moins de -159$	-159$ à 9408$	9409$ à 35188$	35189$ à 105522$	105523$ à 227660$	227661$ et plus	Total
	**** Total de la valeur ajoutée (000 000 $) ****						
Produits laitiers	- 31	16	244	897	374	107	1,607
Bovins	-212	72	264	348	142	180	795
Porcs	- 37	8	73	212	126	114	496
Volailles	- 15	2	14	86	111	193	393
Blé	- 48	46	347	721	237	66	1,370
Autres menus grains	-101	59	367	812	377	153	1,667
SOUS-TOTAL DES GRAINS	-149	105	714	1,553	614	219	3,037
Autres grandes cultures	- 11	5	23	106	112	74	310
Fruits	- 8	10	36	55	28	46	169
Légumes	- 4	5	20	46	45	58	170
Autres spécialisations	- 61	20	46	84	75	321	484
Combinaisons de bétail	- 22	5	32	53	27	65	160
Autres types	- 31	12	32	56	32	23	124
Tous les types	-580	260	1,498	3,474	1,686	1,401	7,746

Source : Canada, Statistique Canada, Recensement de l'agriculture de 1986

(1) Les exploitants de fermes d'établissements institutionnels et de pâturages communautaires sont exclus.

Tableau 4(d). Concentration du total de la valeur ajoutée selon le type de ferme et la taille de la ferme, Canada, 1986

Type de ferme	Tranches percentiles de la valeur ajoutée						
	1-24	25-49	50-74	75-94	95-98	99 +	Total
	Tranches de taille de la valeur ajoutée						
	moins de -159$	-159$ à 9408$	9409$ à 35188$	35189$ à 105522$	105523$ à 227660$	227661$ et plus	Total
	**** Répartition en pourcentage selon chaque type de ferme ****						
Produits laitiers	- 2	1	15	56	23	7	100
Bovins	- 27	9	33	44	18	23	100
Porcs	- 7	2	15	43	25	23	100
Volailles	- 4	1	4	22	28	49	100
Blé	- 3	3	25	53	17	5	100
Autres menus grains	- 6	4	22	49	23	9	100
SOUS-TOTAL DES GRAINS	- 5	3	24	50	20	7	100
Autres grandes cultures	- 4	2	8	34	36	24	100
Fruits	- 4	6	21	33	17	27	100
Légumes	- 2	3	12	27	26	34	100
Autres spécialisations	- 13	4	10	17	16	66	100
Combinaisons de bétail	- 14	3	20	33	17	41	100
Autres types	- 25	10	26	45	26	19	100
Tous les types	- 7	3	19	45	22	18	100

Source : Canada, Statistique Canada, Recensement de l'agriculture de 1986

(1) Les exploitants de fermes d'établissements institutionnels et de pâturages communautaires sont exclus.

Tableau 5. Pourcentage des fermes de recensement(1) selon les tranches de taille des ventes brutes et selon les tranches de taille de la valeur ajoutée (tranches percentiles), Canada, 1986

Tranches percentiles des ventes brutes	Tranches percentiles de la valeur ajoutée						
	1-24	25-49	50-74	75-94	95-98	99 +	Total
	**** Pourcentage ****						
1-24	63	37	0	0	0	0	100
25-49	27	51	23	0	0	0	100
50-74	7	11	64	18	0	0	100
75-94	3	2	16	71	8	0	100
95-98	3	1	4	28	54	10	100
99 +	5	0	2	9	23	60	100
Total	25	25	25	20	4	1	100

Source : Canada, Statistique Canada, Recensement de l'agriculture de 1986

(1) Les fermes d'établissements institutionnels, les pâturages communautaires et les fermes du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest sont exclus.

LA MICRODYNAMIQUE DES MOUVEMENTS D'ARRIVÉE ET DÉPART ET DES MOUVEMENTS D'EXPANSION ET DE RÉDUCTION

Les changements nets dans le nombre de fermes sont très sensibles aux variations relativement mineures dans les flux bruts d'arrivées et de départs, qui sont demeurés au même niveau général depuis les cinquante dernières années. La tendance vers une diminution du taux de changement net négatif dans les fermes des Prairies entre 1926 et 1986 est le résultat de changements assez restreints dans les mouvements d'arrivée et de départ (Figure 4). Il est difficile d'établir si ces changements sont liés à des réorientations politiques ou macro-économiques ou s'ils sont déterminés davantage par les cycles démographiques, qui peuvent être relativement imperméables au contexte économique.

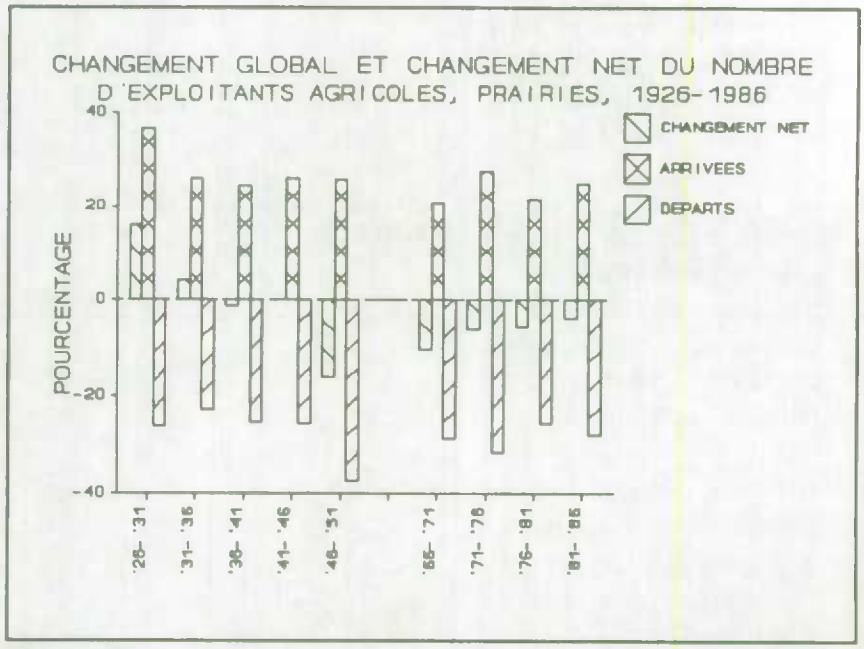

Figure 4

Le taux élevé du flux global (32 % de départs et 24 % d'arrivées entre 1981 et 1986) qui existe pour l'ensemble du secteur agricole ne reflète pas dans les faits le taux de roulement pour les moyennes et les grandes fermes, qui génèrent la plus grande part de la production. Ce taux élevé pour l'ensemble du secteur est dû au taux d'arrivée qui varie, selon les années, de 40 % à 50 % pour les fermes classées dans le quartile inférieur pour les ventes brutes et de 20 % à 30 % pour les fermes dans le deuxième quartile (Figure 5).

Le taux d'arrivée par périodes de 5 ans pour les tranches des moyennes et des grandes fermes est faible; il est de 15 % à 20 %, ce qui donne un taux de roulement annuel de 3 % à 4 %[3]. C'est un faible taux de rotation pour un secteur qui se caractérise par de petites et de moyennes entreprises. (Même les plus grandes fermes au Canada seraient classées comme de petites ou de moyennes entreprises dans un classement global des entreprises de tous les secteurs de l'économie.)

La mobilité ascendante et descendante entre les tranches de taille est une dimension importante de la dynamique de la structure agricole.

Les taux de mobilité ascendante sont relativement faibles pour les fermes de production commerciale pendant la période de cinq ans examinée (Figure 6).

Un très faible pourcentage de fermes sont passées d'une tranche inférieure à la tranche que nous avons appelée Moyennes 2 (75e-94e percentiles).

Les taux de départ et de passage à une catégorie inférieure sont importants par rapport aux taux de mobilité ascendante.

Les schèmes de mobilité entre tranches varient relativement peu dans le temps (Tableau 6).

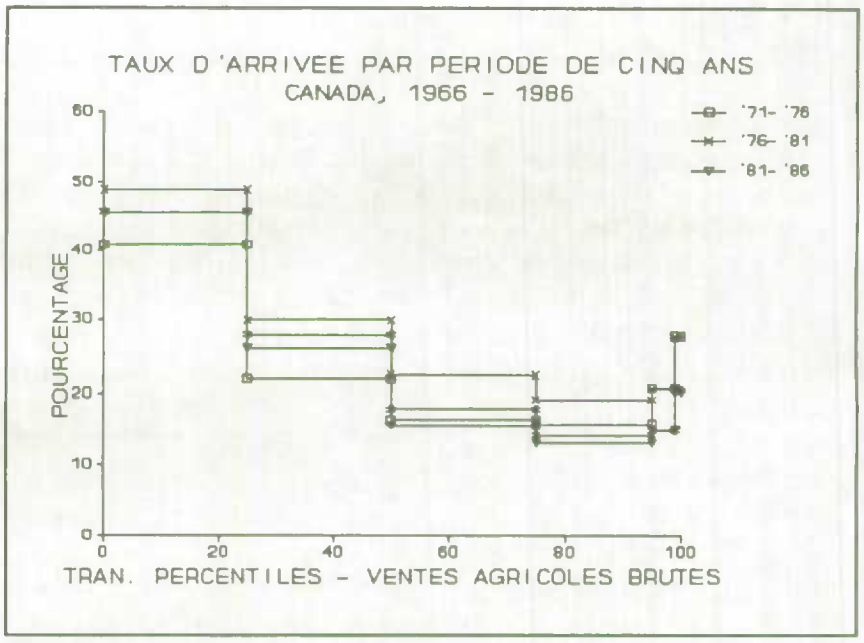

Figure 5

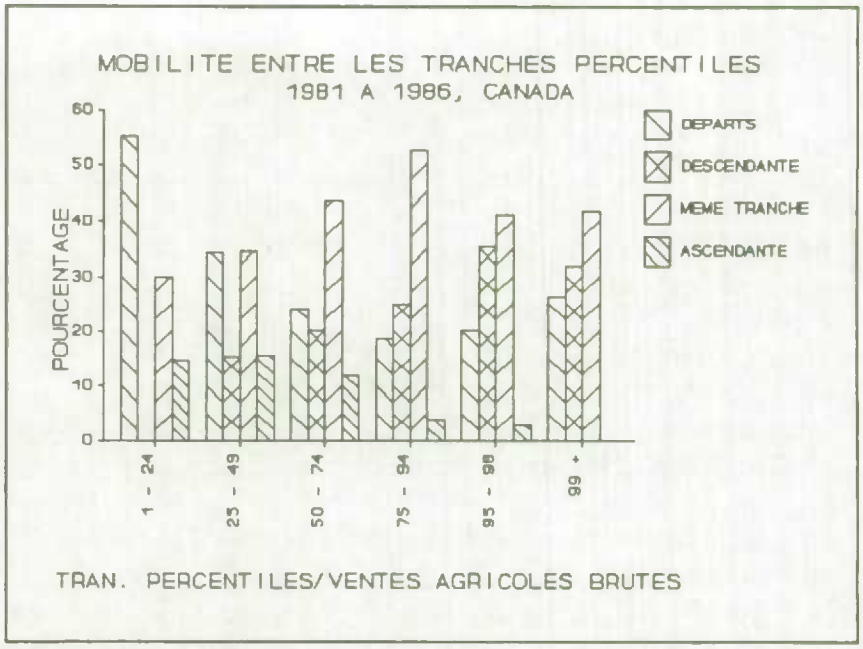

Figure 6

Tableau 6(a). Flux brut des exploitants des fermes de recensement(1) entre les tranches de taille des ventes brutes de produits agricoles (tranches percentiles), Canada, 1966-1986

Groupes percentiles des ventes brutes au début de la période	Période	Total au début de la période	Groupes percentiles des ventes brutes à la fin de la période						
			1 à 24	25 à 49	50 à 74	75 à 94	95 à 98	99 +	Départs
1 à 24	1966-1971	107,360	29,195	10,490	3,210	1,375	265	80	62,750
	1971-1976	91,259	23,065	13,017	3,817	1,207	146	34	49,973
	1976-1981	84,430	24,828	10,629	2,081	1,235	273	51	45,333
	1981-1986	79,430	23,820	9,325	2,195	815	130	20	43,125
25 à 49	1966-1971	107,450	17,875	32,935	14,860	3,575	375	75	37,760
	1971-1976	91,316	12,248	25,188	15,136	4,597	348	41	33,758
	1976-1981	84,449	13,041	27,739	13,488	3,215	424	82	26,460
	1981-1986	79,425	12,145	27,510	9,670	2,185	250	45	27,630
50 à 74	1966-1971	107,465	5,105	22,005	36,820	14,680	720	90	28,045
	1971-1976	91,397	4,680	15,430	29,643	15,562	919	99	25,064
	1976-1981	84,450	3,793	15,850	33,113	13,880	846	126	16,842
	1981-1986	79,265	2,730	13,360	34,575	9,865	520	75	18,140
75 à 94	1966-1971	85,955	1,560	5,265	20,620	35,905	3,945	290	18,370
	1971-1976	73,090	2,380	4,877	15,654	28,420	4,873	412	16,474
	1976-1981	67,562	1,291	4,020	17,198	31,284	4,250	398	9,121
	1981-1986	63,410	695	2,285	12,850	33,420	3,080	210	10,885
95 à 98	1966-1971	17,200	205	350	870	5,690	5,225	720	4,135
	1971-1976	14,617	592	634	1,002	4,372	3,611	799	3,607
	1976-1981	13,513	142	377	948	5,149	4,243	793	1,861
	1981-1986	12,965	115	270	550	3,685	5,335	615	2,400
99 +	1966-1971	4,295	60	70	1,109	350	1,035	1,385	1,295
	1971-1976	3,653	94	104	126	423	804	1,056	1,046
	1976-1981	3,378	26	55	117	353	990	1,129	708
	1981-1986	3,230	40	50	105	230	635	1,350	815
Fermes encore en exploitation	1966-1971	429,725	54,000	71,115	76,490	61,575	11,565	2,640	152,355
	1971-1976	365,332	43,059	59,250	65,378	54,581	10,701	2,441	129,922
	1976-1981	337,782	43,121	58,670	66,945	55,116	11,026	2,579	100,325
	1981-1986	317,725	39,545	52,800	59,945	50,200	9,950	2,315	102,995
Arrivées	1966-1971	87,955	37,265	20,200	14,905	11,515	3,055	1,015	
	1971-1976	102,365	41,369	25,198	19,068	12,981	2,812	937	
	1976-1981	80,301	36,318	20,768	12,322	8,302	1,939	652	
	1981-1986	77,515	33,390	20,400	13,090	8,300	1,735	600	

Source : Canada, Statistique Canada, Appariement des données des recensements de l'agriculture de 1966 à 1986

(1) Les fermes d'établissements institutionnels, les pâturages communautaires, les fermes du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest sont exclus.

Tableau 6(b). Flux brut des exploitants des fermes de recensement(1) entre les tranches de taille des ventes brutes de produits agricoles (tranches percentiles), Canada, 1966-1986

Groupes percentiles des ventes brutes au début de la période	Période	Total au début de la période	Groupes percentiles des ventes brutes à la fin de la période						
			1 à 24	25 à 49	50 à 74	75 à 94	95 à 98	99 +	Départs
	Flux brut comme proportion du nombre dans chaque tranche au début de la période (matrice de probabilité de transition)								
1 à 24	1966-1971	1		.27	.10	.03	.01	.00	.00	.58
	1971-1976	1		.25	.14	.04	.01	.00	.00	.55
	1976-1981	1		.29	.13	.02	.01	.00	.00	.54
	1981-1986	1		.30	.12	.03	.01	.00	.00	.54
	moyenne	1		.28	.12	.03	.01	.00	.00	.55
25 à 49	1966-1971	1		.17	.31	.14	.03	.00	.00	.35
	1971-1976	1		.13	.28	.17	.05	.00	.00	.37
	1976-1981	1		.15	.33	.16	.04	.01	.00	.31
	1981-1986	1		.15	.35	.12	.03	.00	.00	.35
	moyenne	1		.15	.31	.15	.04	.00	.00	.35
50 à 74	1966-1971	1		.05	.20	.34	.14	.01	.00	.26
	1971-1976	1		.05	.17	.32	.17	.01	.00	.27
	1976-1981	1		.04	.19	.39	.16	.01	.00	.20
	1981-1986	1		.03	.17	.44	.12	.01	.00	.23
	moyenne	1		.04	.18	.37	.15	.01	.00	.24
75 à 94	1966-1971	1		.02	.06	.24	.42	.05	.00	.21
	1971-1976	1		.03	.07	.21	.39	.07	.01	.23
	1976-1981	1		.02	.06	.25	.46	.06	.01	.14
	1981-1986	1		.01	.04	.20	.53	.05	.00	.17
	moyenne	1		.02	.06	.23	.45	.06	.00	.19
95 à 98	1966-1971	1		.01	.02	.05	.33	.30	.04	.24
	1971-1976	1		.04	.04	.07	.30	.25	.05	.25
	1976-1981	1		.01	.03	.07	.38	.31	.06	.14
	1981-1986	1		.01	.02	.04	.28	.41	.05	.19
	moyenne	1		.02	.03	.06	.32	.32	.05	.20
99 +	1966-1971	1		.01	.02	.03	.08	.24	.32	.30
	1971-1976	1		.03	.03	.03	.12	.22	.29	.29
	1976-1981	1		.01	.02	.03	.10	.29	.33	.21
	1981-1986	1		.01	.02	.03	.07	.20	.42	.25
	moyenne	1		.01	.02	.03	.09	.24	.34	.26
	Arrivées comme proportion des fermes encore en exploitation								
Arrivées	1966-1971	.20	.69	.28	.19	.19	.26	.38	
	1971-1976	.28	.96	.43	.29	.24	.26	.38	
	1976-1981	.24	.84	.35	.18	.15	.18	.25	
	1981-1986	.24	.84	.39	.22	.17	.17	.26	
	moyenne	.24	.83	.36	.22	.19	.22	.32	

Source : Canada, Statistique Canada, Appariement des données des recensements de l'agriculture de 1966 à 1986

(1) Les fermes d'établissements institutionnels, les pâturages communautaires, les fermes du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest sont exclus.

ORGANISATION ÉCONOMIQUE DE LA FAMILLE AGRICOLE: LE COUPLAGE AGRICULTURE-POPULATION

Les stratégies de production agricole et d'investissement sont formulées du point de vue de la contribution au revenu total et en heures de travail, à la ferme et à l'extérieur de la ferme, de la part de tous les membres de la famille agricole. Au Canada et dans le nord des États-Unis, la production agricole est encore dans une large mesure une entreprise familiale. On estime que le tiers du revenu total déclaré par les familles exploitant de moyennes et de grandes fermes est assuré par la contribution de la conjointe et des enfants de l'exploitant.

Le revenu non agricole est devenu une composante essentielle du revenu familial total dans les fermes de taille moyenne, qui constituent l'élément essentiel du système agricole canadien. En moyenne, le revenu non agricole représente la moitié du revenu total de la famille agricole classée dans la tranche de taille Moyennes 1 et un cinquième du revenu dans la tranche Moyennes 2.

La viabilité financière des activités agricoles peut être analysée selon deux aspects : 1) la viabilité de l'entreprise agricole, c'est-à-dire la capacité, sur le plan de la production agricole, de générer un revenu suffisant pour assumer les frais d'exploitation, l'amortissement et le remboursement de la dette et pour couvrir les frais de subsistance de la famille agricole; et 2) la viabilité de la famille agricole, c'est-à-dire la capacité, du point de vue de la rémunération provenant du travail dans la ferme et hors ferme de chacun des membres de la famille agricole, d'assurer un revenu familial total suffisant pour assumer les frais d'exploitation, l'amortissement et le remboursement de la dette et pour couvrir les frais de subsistance.

La viabilité financière de l'entreprise agricole et de la famille agricole au Canada sera analysée à partir des données du couplage agriculture-population de 1986, récemment mises à la disposition des utilisateurs. La base de données du couplage agriculture-population de Statistique Canada constitue pour les organismes agricoles, les décideurs et les agro-entreprises une mine de renseignements unique pour l'analyse de l'organisation économique de la production agricole. Les données sur l'entreprise agricole tirées du Recensement de l'agriculture sont associée aux données sur la famille agricole tirées du Recensement de la population. Le couplage est effectué pour un échantillon de 20 % de tous les ménages des fermes de recensement. Ce vaste échantillon permet une désagrégation fiable en types de fermes, spécialisations et régions. Le couplage agriculture-population a été réalisé pour les recensements de 1971, 1981 et 1986.

C'est par l'enquête de 1958 sur les revenus et les dépenses agricoles (*Survey of Farm Expenditures and Income*) qu'on a d'abord pu obtenir des données systématiques sur la corrélation entre l'entreprise agricole et l'organisation économique moderne de la famille agricole.

En 1965, Fitzpatrick et Parker ont présenté une synthèse des données et une analyse des principaux aspects de la corrélation entreprise agricole-famille agricole. Les données sur les dossiers fiscaux ont par la suite été utilisées pour analyser les tendances dans la corrélation entreprise agricole-famille agricole (Porteus, 1974) et les revenus comparés des familles agricoles et non agricoles.

La création de la base de données du couplage agriculture-population du recensement de 1971 a marqué un pas en avant important. L'enquête de 1958 était basée sur un échantillon de 8 077 fermes. L'échantillon de 20 % de toutes les fermes dans le couplage agriculture-population présente des avantages évidents pour l'analyse des tendances structurelles de ce secteur très diversifié qu'est celui de l'agriculture au Canada. Des analyses originales de ce premier couplage ont été effectuées par Shaw (1979a, 1979b, 1979c). Ila constaté notamment une diminution des inégalités entre les revenus agricoles et non agricoles lorsqu'ils sont calculés au niveau familial plutôt qu'individuel, une diminution de l'écart entre les revenus agricoles et non agricoles avec le temps, l'apparition de l'exploitation à temps partiel comme caractéristique persistante de l'adaptation structurelle dans l'agriculture canadienne et une équivalence presque complète des profits théoriques découlant des biens nets immobilisés entre les populations agricoles et urbaines.

Dans une publication de Statistique Canada par Beyrouti, Dion et Welsh (1989), les auteurs établissent le profil des tendances vers une structure de la famille agricole à deux salaires. Dans un contexte où le nombre de fermes diminue, ils ont constaté une augmentation du nombre de familles agricoles où la conjointe de l'exploitant a un travail hors ferme. En 1986, dans les fermes classées dans le 50e percentile et plus pour les ventes, 31 % des familles avaient cette même structure de travail, et 20 % du revenu familial total provenait du travail des conjointes.

MOYENNE DU REVENU FAMILIAL TOTAL PAR TRANCHE DE TAILLE

La turbulence des marchés agricoles au cours des années 80 a relancé le débat concernant la viabilité financière de la structure actuelle de l'agriculture et la disparition possible de l'entreprise agricole moyenne en Amérique du Nord. Commençons par établir une comparaison générale du revenu familial moyen de la population agricole et non agricole.

Le ratio du revenu de la famille «agricole» au revenu de la famille non agricole pour la période de 1965 à 1988 est présenté selon trois définitions différentes de la famille agricole : famille où une personne a un certain revenu agricole net; famille où le revenu agricole net est la principale source de revenus d'une personne; et famille où il y a au moins une personne dont l'agriculture est la profession principale. Depuis le début des années 70, les revenus des familles agricoles et non agricoles ont été pratiquement à égalité (Figure 7).

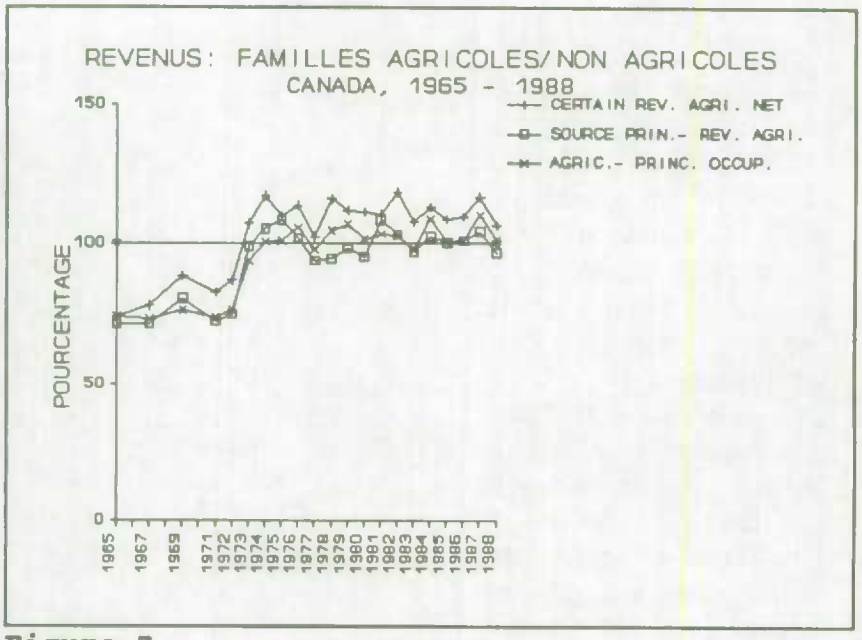

Figure 7

On peut cependant objecter à cette image d'égalité qu'une proportion beaucoup plus élevée de ménages non agricoles sont composés de personnes hors famille économique : les «familles» composées de personnes hors famille économique ont un revenu moyen plus faible que les autres types de familles, ce qui abaisserait la moyenne du revenu de la famille non agricole, donnant ainsi une fausse impression d'égalité entre les revenus de la famille agricole et de la famille non agricole. Cependant, lorsque ces deux types de familles sont limitées à des couples mariés où l'épouse est présente, le même modèle d'égalité des revenus apparaît.

D'après l'hypothèse du déclin des entreprises agricoles moyennes, les frais d'exploitation et les marchés financiers actuels ont tendance à réduire les revenus des fermes commerciales de taille moyenne. Le revenu familial moyen des familles non agricoles et des familles exploitant de petites et de grandes fermes est plus élevé que le revenu familial moyen de celles qui exploitent des fermes de taille moyenne. Ceci signifie qu'en l'absence de ressources pour passer à une plus large échelle de production, les exploitants des fermes de taille moyenne auraient avantage à se limiter à une exploitation à temps partiel à plus petite échelle ou à quitter le secteur de l'agriculture complètement.

Dans l'ensemble, les mouvements du revenu total de la famille agricole établis par les données du couplage agriculture-population de 1986 ne font pas état d'une élimination progressive des fermes de taille moyenne ou d'une diminution du niveau de bien-être par rapport à la population agricole en général. Le revenu total des familles agricoles situées dans la moitié inférieure des tranches de ventes donne un aperçu du revenu des familles non agricoles en général, puisque les familles qui exploitent ces fermes plus petites tirent un revenu à peu près nul de l'agriculture. Leur revenu provient essentiellement d'autres sources.

Le revenu total moyen des familles exploitant les fermes classées dans la catégorie Moyennes 1 (50e-74e percentiles) était légèrement inférieur à celui des familles sur les petites fermes (Figure 8 et Tableau 7).
Il était de 31 700 $, tandis que celui des fermes de la catégorie Petites 1 était de 36 400 $ et celui des fermes de la catégorie Petites 2, de 33 100 $.

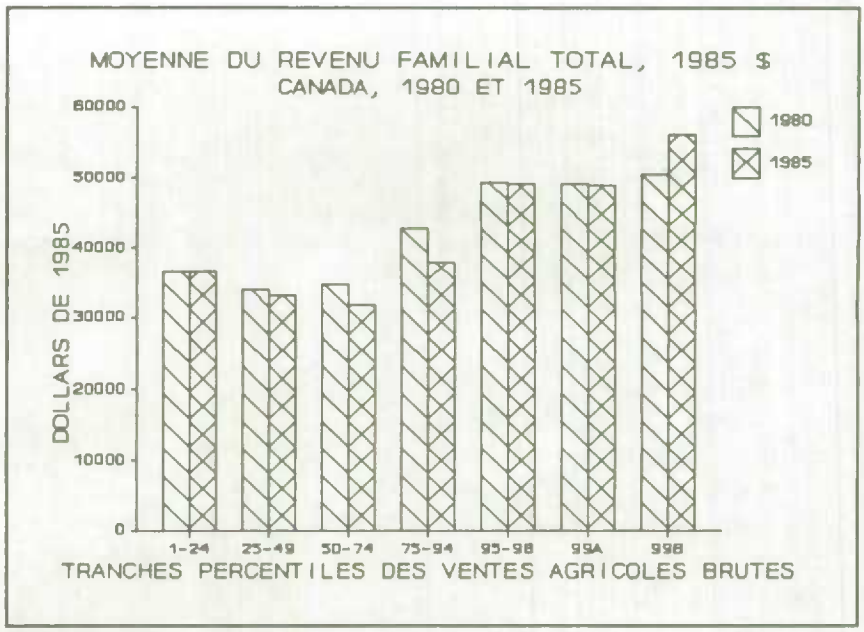

Figure 8

Toutes choses demeurant égales, les familles des fermes de la catégorie Moyennes 1 augmenteraient leur revenu total de 15 % en passant au bas de l'échelle de taille.

Mais il est très rare que toutes choses demeurent égales. D'abord, l'augmentation de revenu qui pourrait, en principe, être obtenue en réduisant l'échelle de production dépend des possibilités de travail hors ferme et de la capacité professionnelle des membres de la famille à occuper les emplois disponibles. En second lieu, comme nous le verrons plus loin, la tranche de taille Moyennes 1 comporte une proportion élevée de jeunes exploitants. Le revenu familial moyen relativement plus faible dans cette tranche reflète, en partie, le fait que 1) les familles jeunes au début de leur carrière ont un revenu moyen moins élevé que les fermiers plus âgés et 2) que l'aspiration de bien de ces jeunes qui exploitent des fermes de taille moyenne est de monter dans l'échelle des catégories. Les données sur la microdynamique indiquent, comme nous l'avons vu, que seulement une petite fraction des exploitants des fermes Moyennes 1 réussiront à atteindre la catégorie qu'ils souhaitent. Ces fermes exploitées par des jeunes manifestent la même vulnérabilité qu'on retrouve dans toutes les petites entreprises nouvellement créées.

Le fait de passer dans la tranche de taille Moyennes 2 élève le revenu familial moyen à 37 800 $, ce qui est légèrement supérieur à celui des familles dans les petites fermes. Le fait de passer au 95e percentile ou plus pour les ventes apporterait un revenu familial considérablement plus élevé que celui familles exploitant de petites fermes à temps partiel ou celui des familles non agricoles.

Tableau 7. Familles agricoles à revenu faible et à revenu suffisant selon la tranche de taille des ventes brutes, Canada, 1981 et 1986

	Tranches percentiles des ventes brutes de produits agricoles							
	1-24		25-49	50-74	75-94	95-98	99A	99B	75 +
	Tranches de taille des ventes brutes de produits agricoles							
	moins de	8000$ à 8000$	30277$ à 30276$	82000$ à 81999$	235381$ à 235380$	562550$ à 562549$	840000$ + 839999$	82000$ +
1986								
Moyenne du revenu familial total	36,442	33,080	31,692	37,784	49,143	48,951	56,069	40,081
% de familles à faible revenu total (1)	13	19	23	20	16	11	18	19
Moyenne du revenu familial faible	7,675	6,451	5,834	4,458	- 956	-14,251	-40,412	2,575
% de familles à revenu total suffisant (2)	87	81	77	80	84	89	82	81
Moyenne du revenu familial suffisant	40,812	44,903	39,380	46,269	58,568	56,281	78,028	60,631

	Tranches de taille des ventes brutes de produits agricoles							
	moins de 5318$	5318$ à 21804$	21805$ à 55999$	56000$ à 159999$	160000$ à 399999$	400000$ à 599999$	600000$ +	56000$ +
1981								
Moyenne du revenu familial total	25,468	23,660	24,168	29,891	34,545	34,317	35,347	30,837
Moyenne du revenu familial total (1985 $) (3)	36,441	33,854	34,580	42,769	49,428	49,102	50,576	44,123
% de familles à faible revenu total (1)	13	18	21	19	19	19	15	19
Moyenne du revenu familial faible	4,795	4,052	3,567	263	-7,886	-8,694	-47,342	2,352
Moyenne du revenu familial faible (1985 $) (3)	6,861	5,798	5,104	376	-11,284	-12,440	-67,739	3,365
% de familles à revenu total suffisant (2)	86	81	79	81	81	81	85	81
Moyenne du revenu familial suffisant	28,746	28,100	29,526	36,890	44,416	44,414	49,636	47,558
Moyenne du revenu familial suffisant (1985 $) (3)	41,131	40,207	42,247	52,784	63,552	63,549	71,021	68,048

Source : Canada, Statistique Canada, Couplage agriculture-population, 1981 et 1986.

(1) Faible revenu = revenu familial total inférieur au seuil de faible revenu (SFR) de Statistique Canada, ajusté selon la taille de la famille. En 1985, le SFR s'échelonnait entre 7 567 $ pour une famille rurale d'une seule personne et 21 414 $ pour une famille rurale de 7 personnes ou plus. En 1980, l'échelle était de 5 289 $ à 14 966 $.

(2) Revenu suffisant = revenu familial total >= SFR, ajusté selon la taille de la famille.

(3) Revenu de 1980 ajusté selon l'indice des prix à la consommation de Statistique Canada : 1988 = 1,0000; 1985 = 0,8844; 1981 = 0,6181

Pendant les années 80, la moyenne du revenu familial total dans les tranches successives n'indique pas de fortes pressions qui feraient disparaître les fermes moyennes. Ceci peut-il se comparer aux décennies précédentes? L'enquête de 1958 sur les dépenses et les revenus agricoles (*Survey of Farm Expenditures and Income*) nous fournit un ensemble de données de référence (Fitzpatrick et Parker, 1965). Lorsque les catégories de ventes brutes établies par ces auteurs sont converties en équivalents percentiles, les données indiquent que le léger fléchissement observé dans la moyenne du revenu familial total se produit pour les fermes de la catégorie Petites 2 plutôt que Moyennes 1 (Fitzpatrick et Parker, 1965, p.56). Les données sur l'impôt sur le revenu de 1971 analysées par Porteus indiquent également un fléchissement du revenu pour les fermes de la catégorie Petites 2 plutôt que Moyennes 1, mais cette fois, la descente est plus prononcée (Porteus, 1974, p.118). Cette chute prononcée est associée aux prix des céréales qui étaient très bas en 1970[4].

Le léger fléchissement de la moyenne du revenu familial total s'est donc déplacé de la tranche des fermes Petites 2 pendant les années 50 jusqu'au début des années 70 à celle des fermes Moyennes 1 au cours des plus récentes années. Les causes et les conséquences de ce changement exigent une recherche plus poussée.

VARIATION INTRACLASSE DU REVENU FAMILIAL TOTAL

Les modèles du revenu familial moyen dans les tranches de taille successives peuvent présenter une grande variation à l'intérieur de chaque tranche. Une comparaison des proportions de familles agricoles qui ont déclaré un revenu familial total inférieur au seul de faible revenu (SFR) de Statistique Canada a été établie pour les années 1980 et 1985 (Figure 9). Le seuil de faible revenu est ajusté selon la taille de la famille et le lieu de résidence[5].

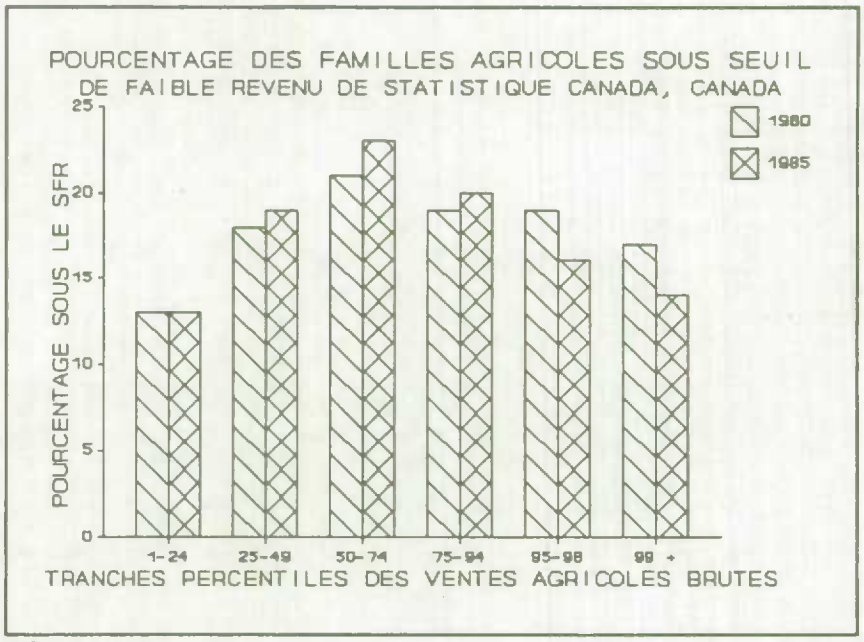

Figure 9

Le SFR est défini d'après la proportion du revenu familial consacré aux dépenses essentielles (nourriture, vêtements et logement), qui est relativement élevée pour des familles à faible revenu[6].

En 1980 et en 1985, la proportion de familles ayant déclaré un revenu total inférieur au SFR était de plus de 20 % pour les familles exploitant des fermes de la catégorie Moyennes 1, tandis qu'elle n'était que de 13 % pour les familles vivant sur de plus petites fermes (Figure 9). Lorsque les exploitants des fermes dans la tranche Moyennes 1 faisaient partie du groupe d'âge de 25 à 34 ans, la proportion de familles dont le revenu était inférieur au SFR s'élevait à 32 %. Ceci illustre ce qui a été dit concernant le rôle de la structure d'âge dans la baisse de la moyenne du revenu familial total pour la tranche Moyennes 1. Cette tranche comprend une proportion élevée de jeunes fermiers et plusieurs de ces exploitants déclarent de faibles revenus.

COMPOSANTES DU REVENU TOTAL DE LA FAMILLE AGRICOLE

Le revenu familial total, tel que présenté dans le couplage agriculture-population, peut se diviser selon les éléments suivants : 1) revenu agricole net, 2) salaires et revenu de travail autonome non agricole, 3) revenu d'investissement, 4) paiements de transferts gouvernementaux (allocations familiales, crédit d'impôt pour enfants, pensions de l'État, assurance-chômage et aide sociale mais pas les paiements des programmes agricoles), 5) pension provenant d'un emploi précédent et 6) «autres revenus», catégorie résiduelle qui comprend différentes sources, par exemple les pensions alimentaires.

La part du revenu agricole dans le revenu familial total est généralement minimisée dans le couplage agriculture-population, en raison du fait que le changement structurel dans l'agriculture commerciale a mené à modifier la forme sous laquelle les profits de l'entreprise agricole sont perçus par l'exploitant et les autres membres de la famille. Nous avons tenté de corriger ceci en définissant et en calculant le «revenu agricole».

Le revenu agricole net désigne les profits réalisés par une entreprise agricole non constituée en société. Comme les fermes qui ont un chiffre élevé de ventes se constituent en société pour réduire les impôts et faciliter le processus d'héritage, les profits sont perçus sous forme de dividendes, de salaires aux membres de la famille et de bénéfices non répartis. Par conséquent, pour les familles dont l'entreprise est constituée en société, une certaine partie des revenus d'investissement déclarés peut provenir des dividendes payés par la société. La base de données agriculture-population ne tient compte que des gains perçus par les individus. Ainsi, les bénéfices réinvestis dans la société ne sont pas calculés comme revenu familial. Étant donné que 20 % des ventes brutes de produits agricoles sont réalisées par des entreprises constituées en société, ceci constitue une lacune importante dans les données.

Les salaires payés aux membres de la famille par la société d'exploitation agricole, contrairement au revenu du travail non agricole, peuvent constituer une fraction importante des «salaires» déclarés comme perçus par les membres de la famille. Une part importante des salaires payés par l'entreprise agricole peut aller aux membres de la famille, autant pour les fermes non constituées en société que pour celles qui le sont[7]. Quant aux investissements déclarés, ils comprennent vraisemblablement les bénéfices accumulés grâce à l'exploitation de la ferme, à la fois pour les fermes constituées en société et pour celles qui ne le sont pas.

Par conséquent, on a calculé pour chaque famille la proportion du salaire agricole payé aux membres de la famille par rapport au total du salaire familial et des gains du travail autonome non agricole. Le salaire approximatif provenant de l'entreprise agricole a été ajouté au revenu agricole net afin d'obtenir les bénéfices courants provenant de la production agricole.

Le revenu d'investissement provenant de l'agriculture a été estimé en multipliant ce revenu déclaré par le ratio du revenu agricole net plus les salaires de l'entreprise agricole et en divisant le résultat par la somme du revenu agricole net, du salaire familial total et des gains provenant du travail autonome non agricole. Nous savons qu'il existe des opinions divergentes concernant l'analyse du revenu d'investissement dans le revenu de la famille agricole. Certaines études considèrent tout revenu d'investissement comme revenu non agricole, l'interprétation étant que les fermiers choisissent de placer leurs réserves en investissements hors de la ferme plutôt que dans leur entreprise. Nous pensons cependant qu'il est prudent pour toute entreprise de conserver une certaine part de ses réserves pour les mauvais jours. Il est également prudent pour l'entreprise d'investir ces économies dans des instruments qui donneront un bon rendement. C'est pourquoi une portion du capital total d'investissement peut être considérée comme fonds de protection en prévision des fluctuations du revenu de l'entreprise agricole.

Dans notre estimation approximative du capital d'investissement, nous présumons que le poids relatif des différentes composantes du profit réalisé dans le passé et qui génère le revenu actuel de la famille est le même que le poids relatif des composantes actuelles des gains de la famille. La manière dont les données sur le revenu sont présentées dans nos tableaux permet au lecteur de faire d'autres interprétations du rôle du capital d'investissement dans le revenu agricole.

<u>Le revenu agricole</u> pour chaque famille comprend donc 1) le revenu agricole net, 2) les salaires provenant de l'agriculture payés à la famille de l'exploitant et 3) le revenu d'investissement attribuable à la ferme. Le revenu agricole peut être considéré comme une des mesures de la <u>viabilité financière</u> de <u>l'entreprise agricole</u> : il indique la capacité, grâce à la production agricole, d'assumer les frais d'exploitation et l'amortissement et d'assurer un niveau de vie minimum à la famille agricole.

Le Tableau 8 illustre les mouvements du revenu agricole pour les familles qui déclarent un revenu familial total suffisant, c'est-à-dire égal ou supérieur au SFR. Cette optique est choisie en fonction du débat sur la politique agricole, qui se préoccupe notamment de la capacité des familles qui constituent la majorité, celles qui exploitent des fermes de taille moyenne, de produire des revenus suffisants. Nous avons vu que plus de quatre sur cinq des familles dont le chiffre de ventes brutes se situe au-dessus de la médiane déclarent un revenu suffisant. Le lecteur se rappellera que les fermes dont les ventes se situent au-dessus de la médiane réalisent 93 % du total des ventes brutes de produits agricoles au Canada. Pour ces entreprises agricoles qui «réussissent», quelle est l'importance relative des différentes composantes du revenu familial total? Combien de ces familles parviennent à obtenir un revenu total suffisant de leur exploitation agricole uniquement?

Tableau 8(a). Revenu familial agricole et non agricole selon la taille de la ferme et le niveau du revenu familial, Canada, 1985

	Tranches taille de ventes brutes AJUSTÉES (10)						
	moins de 8000$	8000$ à 30276$	30277$ à 81999$	82000$ à 235380$	235381$ à 562549$	562550$ et plus	Total
REVENU AGRICOLE FAIBLE (6) et REVENU FAMILIAL TOTAL FAIBLE (7)							
1. Nombre de familles agricoles (5)	5,380	12,895	15,905	11,745	1,805	325	48,055
2. Pourcentage de familles par tranche de ventes	13	18	22	20	15	13	19
3. Moyenne du revenu agricole net (ferme non constituée en société)	-2,653	-1,726	-1,059	-2,736	-10,024	-41,732	-2,440
4. Moyenne des salaires «agricoles» (2)	33	166	580	1,276	2,424	3,831	669
5. Moyenne des salaires non agricoles	4,666	4,162	3,259	2,739	2,534	5,529	3,520
6. Moyenne du total des salaires (n°s 4+5)	4,699	4,328	3,839	4,015	4,958	9,360	4,189
7. Moyenne du revenu d'investissement «agricole» (3)	352	500	494	509	1,581	1,733	533
8. Moyenne du revenu d'investissement non agricole	228	243	171	98	163	289	179
9. Moyenne du revenu total d'investissement (sous-total)	580	743	665	607	1,744	2,022	712
10. Moyenne du revenu AGRICOLE (n°s 3+4+7) (1)	-2,268	-1,060	15	-951	-6,019	-36,168	-1,238
11. Moyenne du revenu du travail autonome non agricole	572	512	351	148	559	592	379
12. Moyenne du revenu de la rente de retraite et autres	256	241	138	114	95	64	171
13. Moyenne du revenu des paiements de transfert	3,729	2,606	2,222	2,230	2,158	1,966	2,492
14. Moyenne du revenu NON AGRICOLE (n°s 5+8+11+12+13) (4)	9,451	7,764	6,141	5,329	5,509	8,440	6,741
15. Moyenne du revenu familial total (n°s 10+14)	7,183	6,704	6,156	4,378	-510	-27,728	5,503

Tableau 8(b). Revenu familial agricole et non agricole selon la taille de la ferme et le niveau du revenu familial, Canada, 1985

	Tranches de taille de ventes brutes AJUSTÉES (10)						
	moins de 8000$	8000$ à 30276$	30277$ à 81999$	82000$ à 235380$	235381$ à 562549$	562550$ et plus	Total
REVENU AGRICOLE FAIBLE (6) et REVENU FAMILIAL TOTAL SUFFISANT (8)							
1. Nombre de familles agricoles (5)	35,250	50,460	28,520	13,695	2,095	510	130,520
2. Pourcentage de familles par tranche de ventes	85	71	39	23	18	21	50
3. Moyenne du revenu agricole net (ferme non constituée en société)	-1,249	362	2,584	3,812	2,786	362	813
4. Moyenne des salaires «agricoles» (2)	68	325	947	1,870	2,388	2,296	594
5. Moyenne des salaires non agricoles	29,772	27,620	22,803	20,326	21,154	35,137	26,309
6. Moyenne du total des salaires (n°s 4+5)	29,840	27,945	23,750	22,196	23,542	37,433	26,903
7. Moyenne du revenu d'investissement «agricole» (3)	277	363	375	420	412	717	351
8. Moyenne du revenu d'investissement non agricole	3,413	2,514	2,131	2,561	9,737	9,114	2,819
9. Moyenne du revenu total d'investissement (sous-total)	3,690	2,877	2,506	2,981	10,149	9,831	3,170
10. Moyenne du revenu AGRICOLE (n°s 3+4+7) (1)	- 904	1,050	3,906	6,102	5,586	3,375	1,758
11. Moyenne du revenu du travail autonome non agricole	2,434	2,929	2,841	3,348	4,368	5,537	2,853
12. Moyenne du revenu de la rente de retraite et autres	1,330	995	712	907	918	1,638	1,016
13. Moyenne du revenu des paiements de transfert	4,406	4,035	3,456	3,454	3,243	2,396	3,929
14. Moyenne du revenu NON AGRICOLE (n°s 5+8+11+12+13) (4)	41,355	38,093	31,943	30,596	39,420	53,822	36,926
15. Moyenne du revenu familial total (n°s 10+14)	40,451	39,143	35,849	36,698	45,006	57,197	38,684

Tableau 8(c). Revenu familial agricole et non agricole selon la taille de la ferme et le niveau du revenu familial, Canada, 1985

	Tranches de taille de ventes brutes AJUSTÉES (10)						
	moins de 8000$	8000$ à 30276$	30277$ à 81999$	82000$ à 235380$	235381$ à 562549$	562550$ et plus	Total
REVENU AGRICOLE SUFFISANT (9) et REVENU FAMILIAL TOTAL SUFFISANT (8)							
1. Nombre de familles agricoles (5)	1,020	7,225	28,175	34,740	7,880	1,595	80,640
2. Pourcentage de familles par tranche de ventes	2	10	39	58	67	66	31
3. Moyenne du revenu agricole net (ferme non constituée en société)	-1,646	9,275	20,110	31,638	42,532	47,375	26,559
4. Moyenne des salaires «agricoles» (2)	31	498	1,770	4,378	10,160	19,586	3,930
5. Moyenne des salaires non agricoles	273	4,875	7,705	6,113	5,862	8,969	6,516
6. Moyenne du total des salaires (n°s 4+5)	304	5,373	9,475	10,491	16,022	28,555	10,446
7. Moyenne du revenu d'investissement «agricole» (3)	28,759	10,796	5,221	4,381	5,252	5,731	5,670
8. Moyenne du revenu d'investissement non agricole	231	1,097	785	525	362	597	649
9. Moyenne du revenu total d'investissement (sous-total)	28,990	11,893	6,006	4,906	5,614	6,328	6,319
10. Moyenne du revenu AGRICOLE (n°s 3+4+7) (1)	27,144	20,569	27,101	40,397	57,944	72,692	36,159
11. Moyenne du revenu du travail autonome non agricole	- 32	639	892	865	1,010	1,977	879
12. Moyenne du revenu de la rente de retraite et autres	5,181	1,748	734	531	468	325	759
13. Moyenne du revenu des paiements de transfert	6,584	4,516	2,848	2,293	2,055	2,220	2,716
14. Moyenne du revenu NON AGRICOLE (n°s 5+8+11+12+13) (4)	12,237	12,875	12,964	10,327	9,757	14,088	11,519
15. Moyenne du revenu familial total (n°s 10+14)	39,381	33,444	40,065	50,724	67,701	86,780	47,678

Tableau 8(d). Revenu familial agricole et non agricole selon la taille de la ferme et le niveau du revenu familial, Canada, 1985

	Tranches de taille de ventes brutes AJUSTÉES (10)						
	moins de 8000$	8000$ à 30276$	30277$ à 81999$	82000$ à 235380$	235381$ à 562549$	562550$ et plus	Total
Sous-total : REVENU FAMILIAL SUFFISANT (8)							
1. Nombre de familles agricoles (5)	36,270	57,685	56,700	48,430	9,975	2,105	211,160
2. Pourcentage de familles par tranche de ventes	87	82	78	80	85	87	81
3. Moyenne du revenu agricole net (ferme non constituée en société)	-1,260	1,478	11,294	23,771	34,189	36,022	10,645
4. Moyenne des salaires «agricoles» (2)	67	347	1,356	3,669	8,528	15,412	1,868
5. Moyenne des salaires non agricoles	28,942	24,769	15,300	10,131	9,073	15,287	18,751
6. Moyenne du total des salaires (n°s 4+5)	29,009	25,116	16,656	13,800	17,601	30,699	20,619
7. Moyenne du revenu d'investissement «agricole» (3)	1,078	1,670	2,783	3,261	4,235	4,521	2,382
8. Moyenne du revenu d'investissement non agricole	3,324	2,337	1,463	1,101	2,331	2,653	1,991
9. Moyenne du revenu total d'investissement (sous-total)	4,402	4,007	4,246	4,362	6,566	7,174	4,373
10. Moyenne du revenu AGRICOLE (n°s 3+4+7) (1)	- 115	3,495	15,433	30,701	46,952	55,955	14,895
11. Moyenne du revenu du travail autonome non agricole	2,365	2,642	1,873	1,567	1,715	2,836	2,099
12. Moyenne du revenu de la rente de retraite et autres	1,439	1,089	723	637	563	642	918
13. Moyenne du revenu des paiements de transfert	4,467	4,096	3,154	2,621	2,304	2,263	3,466
14. Moyenne du revenu NON AGRICOLE (n°s 5+8+11+12+13) (4)	40,537	34,933	22,513	16,057	15,986	23,681	27,225
15. Moyenne du revenu familial total (n°s 10+14)	40,422	38,428	37,946	46,758	62,938	79,636	42,120

Tableau 8(e). Revenu familial agricole et non agricole selon la taille de la ferme et le niveau du revenu familial, Canada, 1985

	Tranches de ventes brutes AJUSTÉES (10) de produits agricoles						
	moins de 8000$	8000$ à 30276$	30277$ à 81999$	82000$ à 235380$	235381$ à 562549$	562550$ et plus	Total
TOUTES LES FAMILLES AGRICOLES (5)							
1. Nombre de familles agricoles (5)	41,645	70,580	72,610	60,175	11,780	2,430	259,220
2. Pourcentage de familles par tranche de ventes	100	100	100	100	100	100	100
3. Moyenne du revenu agricole net (ferme non constituée en société)	-1,440	892	8,587	18,597	27,408	25,550	8,219
4. Moyenne des salaires «agricoles» (2)	63	314	1,186	3,202	7,592	13,852	1,646
5. Moyenne des salaires non agricoles	25,807	21,005	12,662	8,688	8,070	13,973	15,927
6. Moyenne du total des salaires (n°s 4+5)	25,870	21,319	13,848	11,890	15,662	27,825	17,573
7. Moyenne du revenu d'investissement «agricole» (3)	984	1,457	2,282	2,724	3,828	4,145	2,039
8. Moyenne du revenu d'investissement non agricole	2,925	1,953	1,179	905	1,999	2,335	1,655
9. Moyenne du revenu total d'investissement (sous-total)	3,909	3,410	3,461	3,629	5,827	6,480	3,694
10. Moyenne du revenu AGRICOLE (n°s 3+4+7) (1)	- 393	2,663	12,055	24,523	38,828	43,547	11,904
11. Moyenne du revenu du travail autonome non agricole	2,133	2,253	1,539	1,290	1,538	2,534	1,780
12. Moyenne du revenu de la rente de retraite et autres	1,286	934	595	535	491	564	779
13. Moyenne du revenu des paiements de transfert	4,372	3,824	2,950	2,545	2,282	2,223	3,285
14. Moyenne du revenu NON AGRICOLE (n°s 5+8+11+12+13) (4)	36,523	29,969	18,925	13,963	14,380	21,629	23,426
15. Moyenne du revenu familial total (n°s 10+14)	36,130	32,632	30,980	38,486	53,208	65,176	35,330

Source : Canada, Statistique Canada, Couplage des données du recensement de l'agriculture et de la population, 1986.

(1) «Revenu agricole» = revenu agricole net de l'entreprise familiale (non constituée en société) + salaires «agricoles»(2) + revenu «agricole».

(2) Salaires «agricoles» = «salaires en espèces payés aux membres de la famille» (tel que déclaré sur le questionnaire du Recensement de l'agriculture) jusqu'à un maximum du total des salaires perçus par tous les membres de la famille, tel que déclaré sur le questionnaire.

(3) L'investissement «agricole» est la part du revenu d'investissement de la famille qui est considérée comme ayant été générée à partir des profits antérieurs de la ferme. Nous voulons également intégrer la part du revenu d'investissement déclarée, qui est reçue sous forme de dividendes d'une société d'exploitation agricole.
«L'investissement agricole» est calculé comme suit : (le revenu agricole net + les «salaires agricoles») divisé par (le revenu agricole net + le total des salaires de la famille + le revenu du travail autonome non agricole) multiplié par (le revenu total familial d'investissement).

(4) Revenu non agricole = revenu familial total - revenu «agricole».

(5) Sont exclus les exploitants de fermes d'établissements institutionnels, de pâturages communautaires, les sociétés non familiales, les colonies huttérites et divers autre types d'exploitations tels que les terres exploitées pour le compte d'une succession ou d'une fiducie. Sont également exclus les exploitants qui ne sont pas mariés et les familles qui ont plus d'un exploitant.

(6) Revenu agricole inférieur au seuil de faible devenu de Statistique Canada (SFR). Pour les régions rurales du Canada en 1985, le SFR s'échelonnait entre 7 567 $ pour une famille d'une seule personne à 21 414 $ pour une famille de sept personnes ou plus. Le SFR pour chaque famille agricole est ajusté en fonction de la taille de la famille.

(7) Revenu familial total inférieur au SFR, ajusté selon la taille de la famille.

(8) Revenu familial total égal ou supérieur au SFR, ajusté selon la taille de la famille.

(9) Revenu agricole égal ou supérieur au SFR, ajusté selon la taille de la famille.

(10) Les ventes brutes sont ajustées pour corriger la sous-déclaration évidente. Dans les cas où le revenu agricole net de la famille (non constituée en société), après amortissement, est plus élevé que le revenu monétaire net (avant l'amortissement) calculé sur le questionnaire du Recensement de l'agriculture, les ventes brutes sont recalculées comme dépenses totales sur le questionnaire du Recensement de l'agriculture, auxquelles est ajouté le revenu familial agricole net déclaré sur le questionnaire du Recensement de la population.

Cette importance accordée aux familles agricoles exploitant une ferme commerciale ne signifie pas que la mesure adéquate de la relation revenu agricole-revenu non agricole est le rapport du revenu des familles agricoles «qui réussissent» au revenu non agricole moyen au Canada. Pour établir ce genre de rapport, il faudrait comparer nos familles agricoles qui réussissent aux familles non agricoles dont le revenu est supérieur au SFR et corriger en outre la comparaison par des facteurs tels que la composition selon l'âge et la taille de la famille. Dans le contexte du débat sur des choix politiques comme le ciblage ou le découplage, il est important d'avoir des mesures de repère des composantes du revenu familial total pour les familles agricoles qui ont un revenu suffisant et pour celles qui ont un revenu insuffisant. À des fins différentes, il pourrait être plus indiqué de mesurer le revenu familial moyen pour une tranche de taille prise dans son ensemble. Dans la présente étude, cependant, l'accent est mis sur les familles agricoles exploitant une ferme commerciale qui déclarent un revenu suffisant.

Lorsque le revenu familial établi à partir du revenu agricole net déclaré est comparé à notre estimation du «revenu agricole» pour les fermes classées dans le 50e percentile et plus selon les ventes, la différence entre les deux mesures est importante (Figure 10). Le revenu agricole net déclaré est le revenu agricole brut (ventes brutes de produits agricoles et paiements du gouvernement aux exploitations agricoles) moins les frais d'exploitation et l'amortissement. Le revenu agricole déclaré comprend donc une composante de paiements gouvernementaux qui varie selon le secteur de production, la taille de la ferme et la province. Il est difficile de faire une estimation de cette composante des paiements gouvernementaux sur une base individuelle - un algorithme pour calculer les gains provenant de paiements en vertu de programmes gouvernementaux déterminés attribués aux fermes de recensement a été mis au point (Bollman, 1989). Nous voulons ici attirer l'attention du lecteur sur le fait que le revenu agricole déclaré comporte une composante importante mais non précisée en paiements du gouvernement.

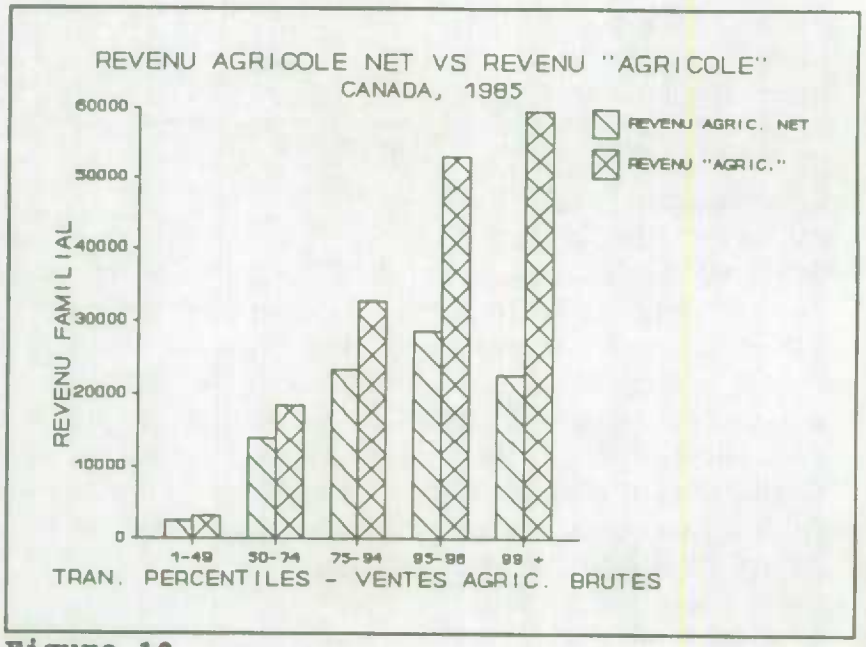

Figure 10

Le revenu familial total est un indicateur de la viabilité financière de la famille agricole.
En 1985, le revenu agricole moyen des fermes qui avaient un revenu familial total suffisant était de 15 430 $ pour les fermes de la catégorie Moyennes 1 (50e-74e percentiles), de 30 700 $ pour les fermes Moyennes 2 (75e-94e percentiles), de 46 950 $ pour les fermes Grandes 1 (95e-98e percentiles) et de 55 960 $ pour les fermes de taille supérieure dans le 99e percentile (Tableau 8d). Dans la catégorie des fermes Moyennes 1, le revenu agricole moyen des familles ayant un revenu total suffisant était assez élevé pour leur assurer un revenu supérieur au SFR (le SFR de 1985 pour une famille rurale de quatre personnes était de 15 310 $). Nous verrons cependant qu'une fraction très importante des familles agricoles exploitant des fermes commerciales qui ont un revenu total supérieur au SFR ont un revenu agricole qui ne dépasse pas le SFR. Pour ces familles, le déficit est comblé par le travail hors ferme.

La moyenne des gains provenant des salaires et du travail autonome hors ferme déclarée par les familles des fermes Moyennes 1 était de 15 300 $, ce qui est tout juste au-dessous du SFR pour une famille de quatre personnes.

L'importance relative du revenu agricole pour les familles dont le revenu est plus élevé que le SFR varie considérablement avec l'augmentation de la taille des fermes.

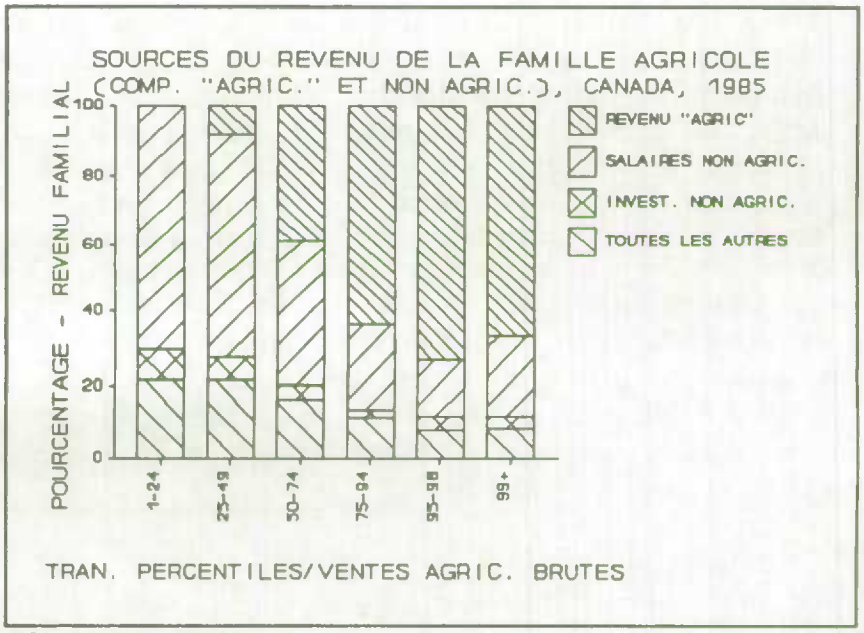

Figure 11(a)

La proportion moyenne du revenu agricole dans le revenu familial total passe de 39 % pour les fermes Moyennes 1 à 64 % pour les fermes Moyennes 2 et atteint 67 % à 73 % pour les fermes classées dans le 95e percentile et plus (Figure 11A). Les tendances qui ressortent de notre estimation du revenu agricole diffèrent considérablement des tendances mesurées directement à partir des données telles que déclarées, c'est-à-dire lorsque les salaires provenant du revenu de la ferme payés aux membres de la famille agricole sont déclarés comme salaires «hors ferme» (Figure 11B). En 1985, les gains et les investissements hors ferme représentaient 59 % du revenu familial total des fermes de la catégorie Moyennes 1 et 34 % de celui des fermes de la catégorie Moyennes 2.

Pour les fermes plus grandes, cette composante non agricole du revenu de la famille agricole est encore importante et compte pour 25 % à 30 % du revenu familial total. Les paiements de transferts gouvernementaux non agricoles, tels que les allocations familiales et les pensions, représentent une moyenne de 8 % du revenu familial total pour les fermes de la catégorie Moyennes 1 et de 6 % pour celles de la catégorie Moyennes 2. Ces paiements ont une importance mineure pour les familles exploitant des fermes plus grandes.

En général, les gains ou les pertes des familles exploitant de grandes fermes sont liés uniquement au revenu agricole. Un revenu agricole faible ou une perte pour les fermes de taille moyenne peut souvent être contrebalancé par les gains du travail hors ferme.

Ceci dépend cependant des possibilités d'emploi hors ferme en région rurale et des salaires offerts, de la compétence des membres de la famille à occuper ces emplois et de leur désir de le faire et enfin, de la capacité d'exécuter les tâches nécessaires à la production agricole lorsque certains membres de la famille ont un travail hors ferme.

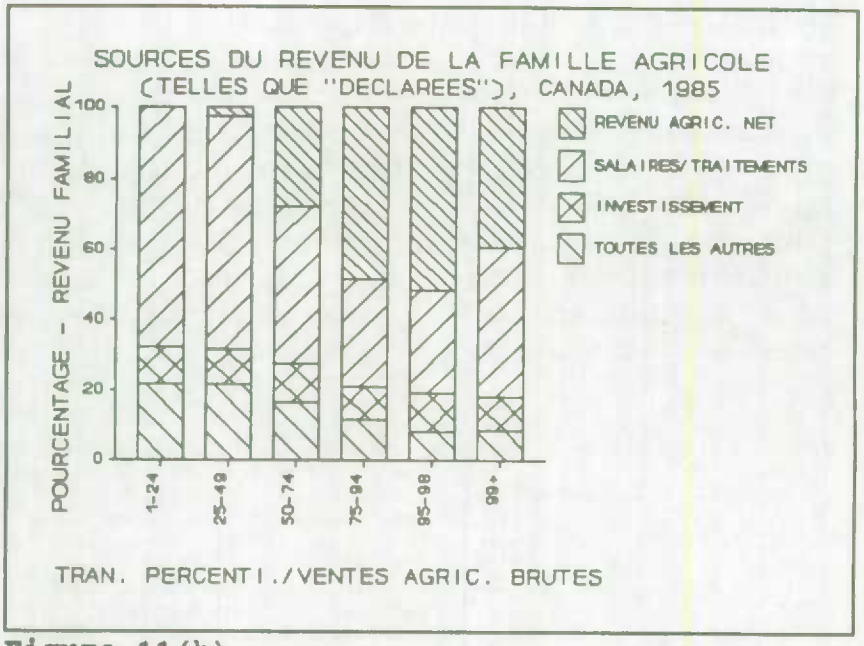

Figure 11(b)

Pour certaines familles, il est possible que de faibles pertes fassent partie du fonctionnement prévu de l'exploitation, car elles savent qu'elles peuvent assumer des gains faibles ou négatifs à cause du revenu hors ferme. On peut associer cette façon de voir à l'étape de formation de l'entreprise, lorsqu'on estime que le gain en capital à long terme peut compenser pour des profits en espèce relativement faibles ou lorsqu'on espère que des jours meilleurs viendront bientôt.

VARIATIONS DU REVENU FAMILIAL SELON LE SECTEUR DE PRODUCTION

Un atout important du couplage des données agriculture-population en ce qui concerne l'analyse de la politique est la taille considérable de l'échantillon, ce qui permet une désagrégation sûre des données selon le secteur de production, la taille des fermes et la région. La proportion des fermes de catégorie Moyennes 1 à faible revenu varie de 36 % pour les fermes spécialisées dans le naissage-engraissage de porcs à 16 % pour les fermes spécialisées dans la production de volaille et dans la production de fruits et légumes. Dans le cas des fermes de la catégorie Moyennes 2, la proportion s'échelonne entre 30 % des fermes de naissage-engraissage et 12 % des fermes de production avicole (Tableau 9).

À l'exception des petits parcs d'engraissement, les différentes branches des cycles de l'élevage du porc et du boeuf sont au sommet de la liste du point de vue de la proportion de fermes où le revenu familial total était inférieur au SFR en 1985.

On pourrait s'attendre à ce que les secteurs où les prix et la production sont réglementés par un office de commercialisation, c'est-à-dire la production laitière et avicole, comptent une plus petite proportion de familles à faible revenu[8]. La production avicole se situe dans la tranche inférieure de distribution. Bien que le secteur laitier compte une plus petite proportion de familles à faible revenu que la proportion moyenne de tout le secteur agricole, il se situe beaucoup plus près du milieu que le secteur avicole dans le classement des secteurs de production selon la proportion de fermes où le revenu familial est inférieur au SFR. Cette question exige un examen plus poussé. C'est également le cas en ce qui concerne la petite proportion de familles agricoles déclarant un revenu peu élevé dans le secteur des fruits et légumes.

Tableau 9. Pourcentage de fermes de taille moyenne(1) à faible revenu familial(2), selon le secteur de production(3), Canada, 1985

	Tranches percentiles des ventes brutes de produits agricoles			
	50 - 74		75 - 94	
	Tranches de taille des ventes brutes de produits agricoles			
	30 277 $ à 81 999 $		82 000 $ à 235 000 $	
Secteur de production(3)	Pourcentage des fermes à faible revenu	Rang	Pourcentage des fermes à faible revenu	Rang
Naissage-engraissage	36	1	30	1
Naissage	35	2	26	2
Engraissage	30	3	25	3
Vaches-veaux	28	4	24	4
Engraissage (vaches-veaux)	28	5	24	5
Laitière	21	6	22	6
Menus grains	21	7	21	7
Parcs d'engraissement	19	8	17	8
Blé	18	9	17	9
Volailles	16	10	16	10
Fruits et légumes	16	11	12	11
Total	23		20	

Source : Canada, Statistique Canada, Couplage agriculture-population, 1986.

(1) Les fermes de taille moyenne désignent les fermes classées entre le 50e et le 94e percentiles (30 277 $ à 235 380 $).

(2) Les familles à faible revenu comprennent celles dont le revenu familial total est inférieur au seuil de faible revenu de Statistique Canada, ajusté selon la taille de la famille. Pour les régions rurales au Canada en 1985, le SFR variait entre 7 567 $ pour les familles d'une seule personne et 21 414 $ pour les familles de sept personnes ou plus.

(3) Fermes dont les ventes brutes théoriques d'un produit donné sont de 50 % et plus.

VIABILITÉ FINANCIÈRE DE L'ENTREPRISE ET DE LA FAMILLE AGRICOLE

Comme il a été mentionné précédemment, la viabilité de la ferme et de la famille agricole peut être analysée selon les aspects suivants :

1) la viabilité de l'entreprise agricole, c'est-à-dire la capacité, sur le plan de la production agricole, de générer un revenu suffisant pour assumer les frais d'exploitation, l'amortissement et le remboursement de la dette et pour couvrir les frais de subsistance de la famille agricole; et

2) la viabilité de la famille agricole, c'est-à-dire la capacité, du point de vue de la rémunération provenant du travail à la ferme et hors ferme de chacun des membres de la famille, d'assurer un revenu familial total suffisant pour assumer les frais d'exploitation, l'amortissement et le remboursement de la dette et pour couvrir les frais de subsistance.

Les familles agricoles peuvent se trouver dans l'une des trois situations suivantes :
1) le revenu agricole seul est égal ou supérieur au seuil de faible revenu (SFR) établi par Statistique Canada;
2) le revenu agricole est inférieur au SFR mais le revenu non agricole est suffisant pour élever le revenu familial total au-dessus du SFR; ou
3) ni le revenu agricole seul ni le revenu familial total, incluant le revenu non agricole, ne permet d'atteindre le SFR.

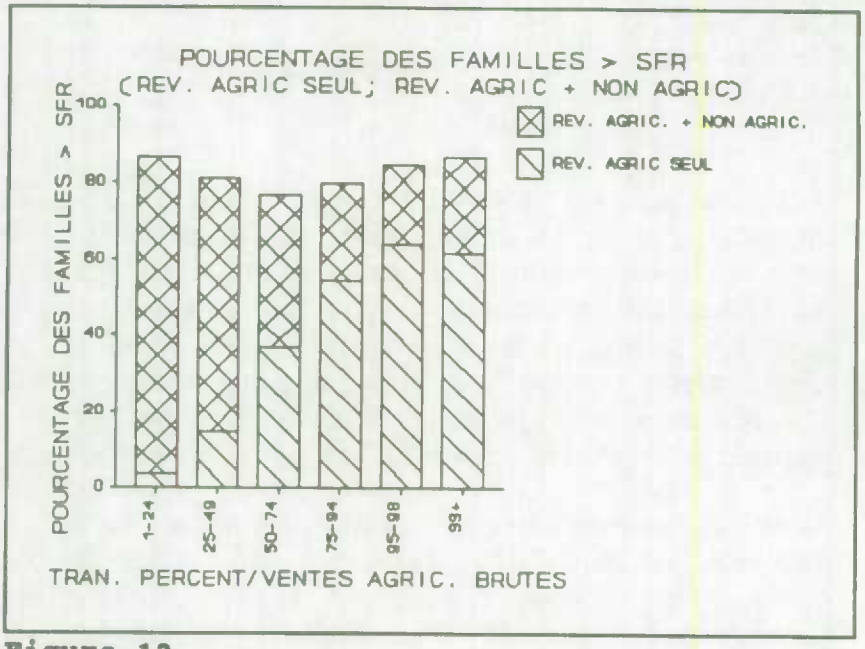

Figure 12

La proportion de familles agricoles qui ont un revenu agricole égal ou supérieur au SFR est à peu près du tiers dans le cas des fermes de la catégorie Moyennes 1 (50e-74e percentiles), de la moitié pour les fermes de la catégorie Moyennes 2 (75e-94e percentiles) et des deux tiers pour les plus grandes fermes (Figure 12 et Tableau 8a).

Pour les familles qui ont un revenu agricole suffisant, le niveau du revenu familial total diminue légèrement à partir des plus petites fermes vers les fermes Moyennes 1; il passe de 40 420 $ à 37 950 $.

Il s'élève ensuite à 46 760 $ pour les fermes Moyennes 2, à 62 940 $ pour les fermes classées dans les 95e-98e percentiles et à 79 640 $ pour les plus grandes fermes dans le 99e percentile.

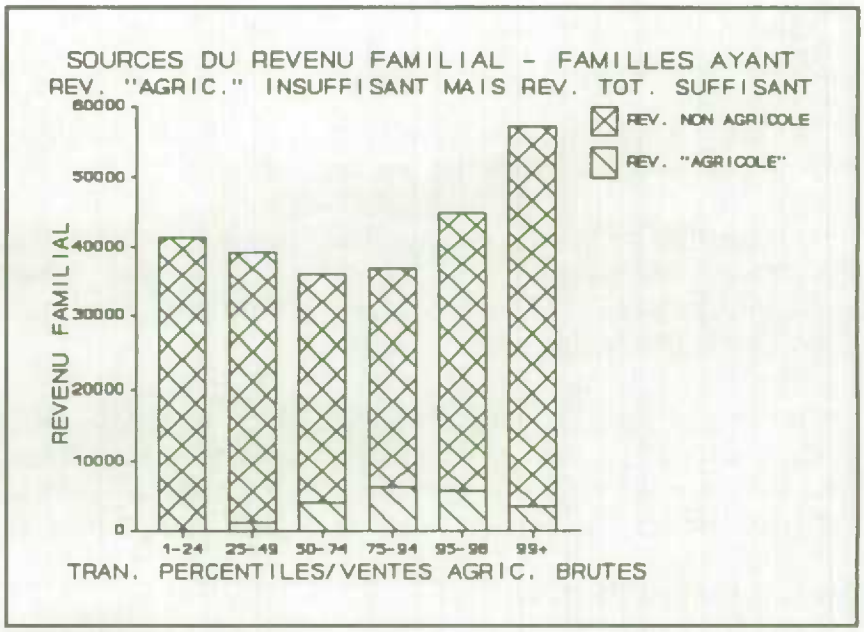

Figure 13

Les principaux mouvements des revenus non agricoles sont indiqués pour les familles exploitant des fermes de taille moyenne, où elles ont un revenu total supérieur au SFR, mais un revenu agricole inférieur au SFR. La moitié des familles dans les fermes Moyennes 1 doivent compter sur un revenu non agricole pour s'assurer un revenu total supérieur au seuil de faible revenu. La même chose est vraie pour un quart des familles des fermes Moyennes 2 et pour un cinquième des familles des fermes plus grandes classées dans le 95e percentile et plus pour les ventes. Ces familles indiquent un revenu agricole très faible et un revenu non agricole élevé (Figure 13).

Plus du cinquième des familles dans les fermes de taille moyenne ont un revenu total inférieur au SFR. En moyenne, ces familles ont un bilan agricole déficitaire et des revenus non agricoles relativement faibles. À l'extrémité supérieure de l'échelle, les fermes classées dans le 99e percentile et dont le revenu total est inférieur au SFR ont un bilan agricole déficitaire qui s'établit en moyenne à -41 730 $. Il y a peu d'emplois hors ferme qui pourraient assurer un revenu après impôt suffisant pour couvrir de telles pertes. Le fait que ces familles dépendent exclusivement du rendement de la ferme est également démontré par la proportion de 76 % de ces plus grandes fermes qui ont un revenu agricole supérieur au SFR : la moyenne du revenu agricole déclaré est de 72 690 $, tandis que celle du revenu non agricole est de 14 090 $.

On peut également se demander si la quantité de ressources nécessaires à l'exploitation de la ferme moyenne d'aujourd'hui est devenue si importante pour devoir exclure la possibilité de revenus hors ferme qui pourraient contrebalancer les faibles profits.

Les données du couplage agriculture-population de 1986 indiquent que le travail hors ferme peut contrebalancer la moyenne des pertes ou des faibles revenus agricoles des familles exploitant des fermes classées dans les 50e-98e percentiles pour les ventes (30 277 $ à 562 549 $).

Dans l'ensemble du Canada, on a constaté une augmentation lente mais continue de la proportion du revenu familial total provenant de sources hors ferme au cours des deux dernières décennies (Figure 14).

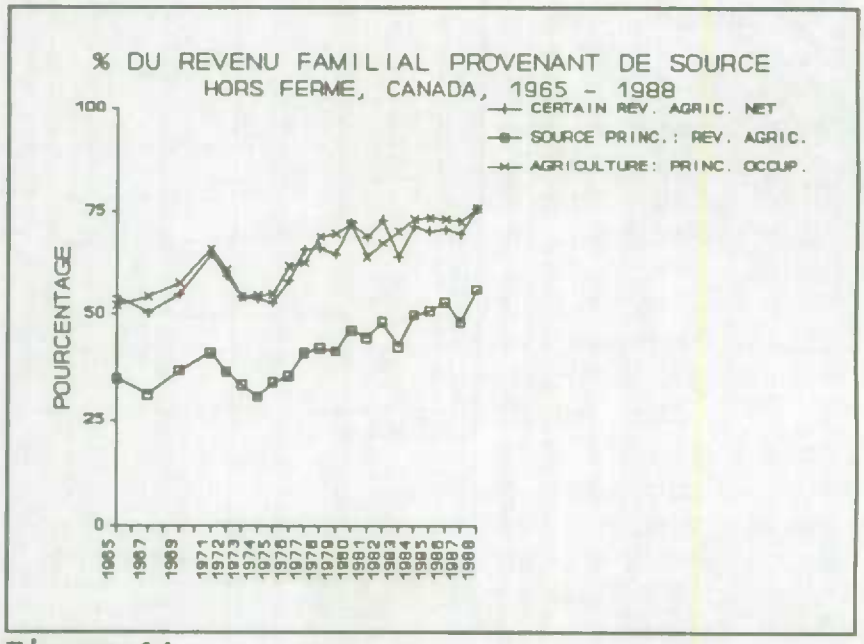

Figure 14

Il semble qu'un emploi hors ferme à temps plein pour un adulte d'une famille exploitant une ferme de la catégorie Moyennes 1 serait généralement une bonne stratégie de protection qui permettrait de neutraliser jusqu'à 50 % des effets des fluctuations dans les ventes brutes de produits agricoles (Bollman et Smith, 1987).

MOUVEMENTS DU REVENU ANNUEL: UNE MARCHE ALÉATOIRE?

On a soulevé la question de savoir si les chiffres faisant état du revenu pour une année donnée signifient beaucoup lorsqu'on tient compte des énormes variations du prix des produits et des conditions météorologiques, sans compter la possibilité d'être créatif en matière de comptabilité de caisse.

Culver, Tomiak et Bollman (à paraître) ont examiné les différences dans les coûts moyens selon la taille de la ferme pour les producteurs de céréales des Prairies qui faisaient partie de l'échantillon de l'Enquête nationale sur les fermes pendant quatre années consécutives, soit de 1983 à 1986 (Figure 15).

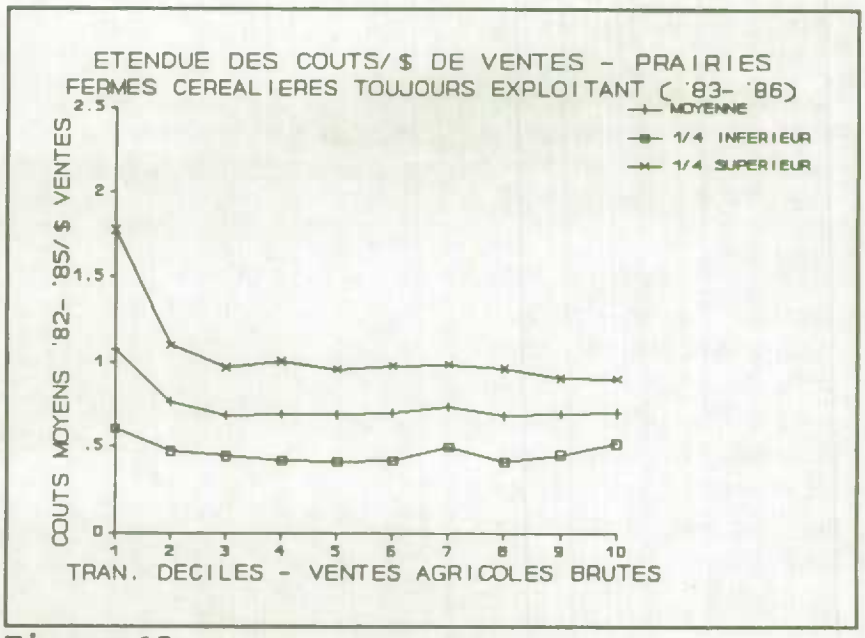

Figure 15

Trois courbes sont présentées : la moyenne pour chaque tranche, le quart supérieur et le quart inférieur.

Les différences entre le quartile inférieur et supérieur en coûts par dollar de ventes sont significatives.

À part le premier décile où se trouvent les fermes plus petites, les coûts par dollar de ventes sont pratiquement constants sur toute l'échelle.

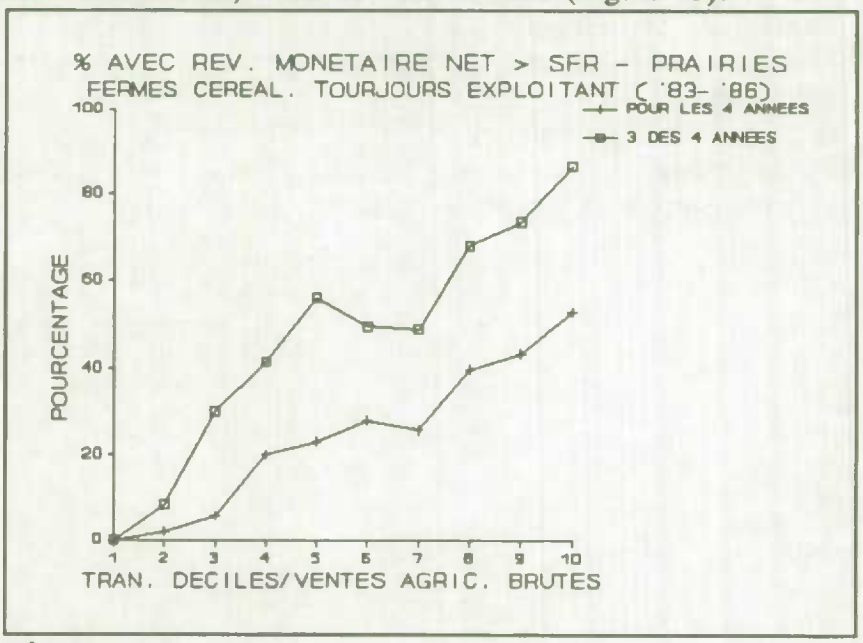

Figure 16

Les courbes indiquent que l'efficience relative des producteurs, mesurée selon les coûts par unité de production, n'est probablement pas une variable aléatoire annuelle, mais un modèle persistant.

Le revenu agricole monétaire net des fermes céréalières des Prairies, en dépit des différences persistantes dans le rendement de l'exploitation, est variable et faible. Parmi les fermes qui sont demeurées en exploitation pendant la période de 1982 à 1986, environ un quart seulement des fermes moyennes ont obtenu un revenu monétaire net supérieur au seuil de faible revenu pendant quatre années consécutives. À peu près la moitié des fermes moyennes ont eu un revenu monétaire net supérieur au SFR pendant trois des quatre années (Figure 16).

Ceci semble indiquer que les familles exploitant des fermes céréalières de taille moyenne doivent abandonner l'agriculture, élargir leur exploitation ou trouver un revenu hors ferme. Il serait intéressant, dans une étude plus poussée, de mesurer le lien entre les différences dans l'efficience relative et le nombre d'années où le revenu monétaire net est supérieur ou inférieur au SFR. Les relations entre l'efficience relative et les modèles de travail hors ferme de la famille sont malheureusement difficiles à établir en raison des limites des bases de données actuelles[9]. Une recherche effectuée par Wayne Jones à Agriculture Canada démontre que dans une tranche donnée de fermes spécialisées dans un secteur précis de production, les coûts moyens (excluant le versement des intérêts) sont plus élevés pour les fermes qui éprouvent des contraintes financières que pour les autres (Jones, 1989). Les bases de données sur l'agriculture de Statistique Canada constituent une ressource précieuse pour examiner les relations entre l'efficience relative et les principales dimensions du changement structurel dans l'agriculture moderne.

PERMUTATIONS : TRAVAIL AGRICOLE ET NON AGRICOLE DES MEMBRES DE LA FAMILLE

Les familles exploitant de moyennes et de grandes fermes semblent se diriger vers un modèle à «deux salaires par famille», qui se répand de plus en plus à l'ensemble de la société canadienne. Pour certaines familles, ceci représente avant tout une division de l'apport de revenu agricole. Cette réduction peut représenter un changement de la définition des droits sociaux au sein de la famille agricole, un moyen de réduire les obligations en matière d'impôt, ou les deux. Pour beaucoup d'autres familles, ce modèle suppose un revenu d'emploi hors ferme pour certains membres de la famille, ce qui constitue un moyen d'accroître et de stabiliser le revenu total de la famille agricole.

Le Tableau 10 présente différentes combinaisons de travail à la ferme et hors ferme par les exploitants, leur conjointe et leurs enfants. Ces permutations sont mesurées pour les tranches successives des fermes dont les exploitants sont mariés et vivent sur la «ferme familiale» (p. ex. entreprises à propriétaire unique, sociétés en nom collectif ou sociétés de famille).

Les observations indiquant plusieurs fermes par ménage sont exclues. Le groupe final comprend 87 % des fermes de recensement de 1986.

Dans 31 % des fermes des catégories Moyennes 1 et Moyennes 2, aucun revenu de travail hors ferme n'est déclaré par l'exploitant, la conjointe ou les enfants (Tableau 10). Si ces fermes sont spécialisées dans des types de produits sujets à de fortes fluctuations des marchés, tels que les céréales et la viande rouge, elles peuvent être très vulnérables à la baisse des prix. Les fermes de taille moyenne spécialisées dans les secteurs réglementés de la production laitière et avicole sont probablement moins vulnérables. Nous pensons qu'un bon nombre des familles à faible revenu se situent parmi ce 31 % de fermes de taille moyenne qui ne déclarent aucun gain hors ferme et qui se spécialisent également dans des produits tels que les céréales, le boeuf et le porc.

La proportion d'exploitants déclarant un revenu d'emploi hors ferme passe de 71 % pour les petites fermes à 27 % pour les fermes Moyennes 2. La proportion s'élève ensuite à 38 % pour les fermes dans les 95e-98e percentiles et à 55 % pour les fermes dans le 99e percentile, mais cette hausse est en partie due à la manière dont les renseignements sont fournis. En général, les plus grandes fermes se constituent en société, et les profits sont souvent indiqués sous forme de salaire payé par la société à l'exploitant. Cependant, il y a également une augmentation de la proportion d'exploitants de grandes fermes qui ont un travail hors ferme.

La proportion des conjointes déclarant un revenu d'emploi hors ferme demeure à un niveau de 45 % à 47 % pour les petites et les moyennes fermes, puis elle s'élève à 57 % pour les plus grandes fermes. Ceci est dû en partie au fait que dans ces fermes, les conjointes perçoivent généralement un salaire de la ferme. Cependant, les conjointes des exploitants de grandes fermes sont plus susceptibles d'avoir un emploi hors ferme (Tableau 11).

Seulement 1 % des femmes mariées vivant dans les fermes de niveau commercial sont classées par le Recensement de l'agriculture comme exploitants agricoles. La proportion de femmes qui se déclarent sans profession, c'est-à-dire ne faisant pas partie de la population active, diminue avec la taille de la ferme. La proportion qui déclare une occupation agricole passe de 11 % pour les plus petites fermes à 44 % pour les fermes Moyennes 2 et diminue ensuite à 26 % pour les plus grandes fermes.

La proportion de femmes mariées qui déclarent un travail non agricole est plus élevée pour les fermes plus grandes. Dans les plus petites fermes, 49 % des femmes déclarent un travail non agricole. Cette proportion tombe à 37 % pour les fermes Moyennes 2 et s'élève ensuite à 54 % pour les fermes classées dans le 99e percentile. Ceci semble indiquer que les familles exploitant les plus grandes fermes s'orientent peut-être vers un équivalent rural de la classe moyenne urbaine de premier rang, où les deux conjoints du couple ont un travail professionnel.

Tableau 10. Modèles du revenu d'emploi hors ferme des exploitants, des conjointes et des enfants selon le volume des ventes brutes de produits agricoles, 1986, Canada

Modèle du revenu d'emploi hors ferme	Tranches percentiles des ventes brutes de produits agricoles						
	1-24	25-49	50-74	75-94	95-98	99 +	Total(2)
	Tranches de taille des ventes brutes de produits agricoles						
	moins de 8000$	8000$ à 30276$	30277$ à 81999$	82000$ à 235380$	235381$ à 562549$	562550$ et plus	Total(2)
	*** Pourcentage ***						
Ni l'exploitant ni la conjointe ni les enfants ont un revenu d'emploi hors ferme (1)	18	25	31	31	25	19	26
Enfant(s) seulement ayant un revenu d'emploi hors ferme(1)	4	6	9	12	11	8	8
Conjointe seulement ayant un revenu d'emploi hors ferme(1)	5	10	19	21	17	13	14
Enfant(s) et conjointe ayant un revenu d'emploi hors ferme(1)	2	3	6	9	9	5	5
Exploitant seulement ayant un revenu d'emploi hors ferme(1)	23	18	12	8	9	9	15
Exploitant et enfant(s) ayant un revenu d'emploi hors ferme(1)	8	6	3	3	3	6	5
Exploitant et conjointe ayant un revenu d'emploi hors ferme(1)	29	24	15	11	17	24	20
Exploitant, conjointe et enfant(s) ayant un revenu d'emploi hors ferme (1)	11	9	5	5	9	15	7
Total(2)	100	100	100	100	100	100	100
Sous-total : exploitants ayant un revenu d'emploi hors ferme(1)	71	57	35	27	38	55	48
Sous-total : conjointes ayant un revenu d'emploi hors ferme(1)	47	46	45	47	52	57	46
Sous-total : enfant(s) ayant un revenu d'emploi hors ferme	24	23	23	28	32	35	25

Source : Canada, Statistique Canada, Totalisations non publiées tirées du couplage agriculture-population de 1986

(1) Le revenu d'emploi hors ferme se compose des salaires et traitements et du revenu net du travail autonome non agricole. Il faut noter que les salaires peuvent provenir d'un travail à la ferme.

(2) Ce groupe représente 87 % de toutes les fermes de recensement. En sont exclus les fermes d'établissements institutionnels, les pâturages communautaires, les sociétés d'exploitation non familiales, les fermes huttérites et divers autres types tels que les terres exploitées pour le compte d'une succession ou d'une fiducie. Sont également exclus les exploitants qui ne sont pas mariés et les ménages exploitant plus d'une ferme.

Tableau 11. Typologie des exploitants et des conjointes(1) des exploitants selon les tranches de taille des ventes brutes de produits agricoles, Canada, 1986

Typologie des exploitants et des conjointes	Tranches percentiles des ventes brutes de produits agricoles						
	1-24	25-49	50-74	75-94	95-98	99 +	Total(2)
	Tranches de taille des ventes brutes de produits agricoles						
	moins de 8000$	8000$ à 30276$	30277$ à 81999$	82000$ à 235380$	235381$ à 562549$	562550$ et plus	Total(2)
1. Femme mariée exploitante ..... nombre:	3,070	1,570	900	530	140	30	6,240
.... pourcentage:	5	3	1	1	1	1	3
2. Conjointe - sans profession .. nombre:	20,540	17,125	14,025	9,490	1,820	390	63,390
.... pourcentage:	35	29	23	19	18	18	26
3. Conjointe - profession agricole ..... nombre:	6,385	12,375	20,720	22,330	3,900	570	66,280
..... pourcentage:	11	21	34	44	38	26	28
3.1 et exploitant - profession agricole(2) ..... nombre:	3,225	8,900	18,600	21,025	3,660	520	55,930
..... pourcentage:	6	15	31	41	36	24	23
3.2 et exploitant - profession non agricole .... nombre:	3,160	3,475	2,120	1,305	240	50	10,350
..... pourcentage:	5	6	4	3	2	2	4
4. Conjointe - profession non agricole ..... nombre:	28,365	27,150	24,790	18,805	4,280	1,175	104,565
..... pourcentage:	49	47	41	37	42	54	43
4.1 et exploitant - profession agricole(2) ..... nombre:	5,550	11,735	18,735	16,375	3,770	900	57,065
..... pourcentage:	10	20	31	32	37	42	24
4.2 et exploitant - profession non agricole ..... nombre:	22,815	15,415	6,055	2,430	510	275	47,500
..... pourcentage:	39	26	10	5	5	13	20
5. Toutes les femmes mariées .... nombre:	58,360	58,220	60,435	51,155	10,140	2,165	240,475
..... pourcentage:	100	100	100	100	100	100	100

Source : Canada, Statistique Canada, Totalisations non publiées tirées du couplage agriculture-population de 1986.

(1) Femmes mariées vivant sur des fermes classées comme «fermes individuelles ou familiales», des fermes constituées en société en nom collectif et des fermes constituées en société de famille; sont exclues les fermes classées comme sociétés non familiales et les «autres» (fermes huttérites, coopératives, terres exploitées pour le compte d'une succession ou d'une fiducie, etc.).
Il faut également noter que le couplage agriculture-population n'identifie qu'un seul exploitant et donc, une seule famille par ferme.

(2) La profession «agriculture» comprend les fermiers, les gérants d'exploitation, les contremaîtres de ferme, les travailleurs agricoles, les ouvriers pépiniéristes, les opérateurs de machinerie agricole, les entrepreneurs travaillant à forfait et d'autres métiers liés à l'agriculture.

CONCLUSION

Les décennies d'expansion économique qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale ont connu une diminution spectaculaire de la taille de la population active agricole, mais au Canada et dans le nord des États-Unis, les structures fondamentales de la production agricole sont demeurées constantes. Toutefois, la turbulence économique des vingt dernières années a remis en question la continuité de ces structures.

Jusqu'à maintenant, en fait, le taux de concentration économique a augmenté parmi les unités agricoles, moins nombreuses mais plus importantes, qui survivent encore, mais la concentration s'est effectuée à un rythme assez modéré et graduel. L'organisation du secteur de production agricole consistait encore en majeure partie en entreprises familiales indépendantes, et même les plus grandes fermes étaient des unités relativement restreintes par rapport aux entreprises dans d'autres secteurs de production.

Les taux d'arrivée et de départ des entreprises agricoles situées dans le 50e percentile (et plus) pour les ventes, tranches de taille qui génèrent 93 % des ventes de produits agricoles, étaient aussi relativement faibles. Le taux de mobilité vers les tranches supérieures était encore plus faible.

À mesure, cependant, que la taille absolue des entreprises agricoles augmentait, la proportion du revenu familial total provenant de revenus non agricoles dans les fermes de taille moyenne semble s'être accrue. Ces fermes de taille moyenne constituent encore la composante essentielle du système agricole canadien, surtout dans la région des Prairies, où se fait la production céréalière destinée à l'exportation et où se trouvent les trois quarts de la terre agricole du pays. La recherche de sources de revenus hors ferme peut être considérée comme un «programme privé de soutien du revenu» de la part des familles agricoles. Pour une partie importante des familles exploitant des fermes de taille moyenne, le travail hors ferme d'un des membres de la famille peut faire toute la différence entre un revenu familial total suffisant ou insuffisant.

Le système de couplage des données du recensement de l'agriculture et du recensement de la population de Statistique Canada est une ressource unique pour l'analyse des politiques, qui nous permet d'examiner les relations entre la viabilité de l'entreprise agricole et la viabilité de la famille agricole. La taille considérable de l'échantillon de la base de données du couplage agriculture-population permet une désagrégation fiable des variations dans l'organisation économique de l'entreprise agricole et de la famille agricole selon l'échelle de production, le secteur de production agricole et la région.

Pour l'ensemble du Canada, les données du couplage agriculture-population de 1986 indiquent que quatre familles sur cinq dans les moyennes et les grandes fermes déclarent un revenu familial total suffisant. Le revenu non agricole représente 54 % du revenu familial total des familles à revenu suffisant dans les fermes de la catégorie Moyennes 1 (50e-74e percentiles pour les ventes) et 29 % du revenu total des familles dans les fermes de la catégorie Moyennes 2 (75e-94e percentiles pour les ventes). Pour les familles dans les catégories des 95e percentiles et plus, le revenu agricole constitue presque tout le revenu familial, à part les paiements de transferts gouvernementaux non agricoles.

Quarante pour cent des familles agricoles dont la ferme est classée dans la catégorie Moyennes 1 et vingt-cinq pour cent des familles dont la ferme est classée dans la catégorie Moyennes 2 comptent sur un revenu hors ferme pour atteindre un revenu familial total égal ou supérieur au seuil de faible revenu (SFR) établi par Statistique Canada. L'importance du revenu non agricole pour les fermes de taille moyenne indique que les stratégies de développement rural pourraient faire l'objet d'un programme agricole.

BIBLIOGRAPHIE

Beyrouti, M., M. Dion et S. Welsh (1989), Caractéristiques socio-économiques de la population agricole, Ottawa, Statistique Canada, N° de catalogue 96-114.

Bollman, Ray D. (1980), «A Comparison of the Money Incomes of Farmers and Non-farmers», Canadian Journal of Agricultural Economics, Proceedings, août, p. 48-55.

Bollman, Ray D. (1983), «Expanding and Declining Farm Firms: Numbers and implications», Canadian Journal of Agricultural Economics, Proceedings, Vol. 31, p. 134-142.

Bollman, Ray D. (1989), «Who Receives Farm Government Payments?» Canadian Journal of Agricultural Economics, Vol. 37, N° 3, novembre, p. 351-378.

Bollman, Ray D. and Pamela Smith (1986), «Integration of Canadian Farm and Off-farm Markets and the Off-farm Work of Farm Women, Men and Children», Document présenté à la réunion de 1986 de la Société européenne de sociologie rurale, Braga, Portugal.

Bollman, Ray D. and Pamela Smith (1987), «The Changing Role of Off-farm Income in Canada», Proceedings of the Canadian Agricultural Outlook Conference, décembre, p. 155-166.

Conseil national du Bien-être social (1987), Les seuils de pauvreté de 1987. Ottawa, Gouvernement du Canada.

Culver, David, Monica Tomiak and Ray D. Bollman (à paraître), «High and Low Margin Prairie Grain and Oilseed Farms», Canadian Farm Economics.

Ehrensaft, Philip (1987), Structure et performance du secteur canadien du boeuf, Ottawa, Direction des politiques de développement agricole, Agriculture Canada.

Ehrensaft, Philip, and Ray D. Bollman (1983), «The Industrial Organization of Modern Agriculture», Canadian Journal of Agricultural Economics, Vol. 31, p. 122-133.

Ehrensaft, Philip, Pierre LaRamee, Ray D. Bollman and Frederick H. Buttel (1984), «The Microdynamics of Farm Structural Change in North America: The Canadian Experience and Canada-USA Comparisons», American Journal of Agricultural Economics, Vol. 66, N° 5, décembre, p. 823-828.

Ehrensaft, P. and R. D. Bollman (1985), «The Farm Management Input and Structural Change in Modern Agriculture», Proceedings of the Canadian Agricultural Outlook Conference, Ottawa, Agriculture Canada, décembre, p. 156-166.

BIBLIOGRAPHIE

Fitzpatrick, J. M. and C. V. Parker (1965), «Distribution of Income in Canadian Agriculture», Canadian Journal of Agricultural Economics, Vol. XIII,N° 2, p. 47-64.

Jones, Wayne (1989), «Notes», Exposé présenté au Manitoba Institute of Agrologists, Winnipeg, 7 avril.

Kulshreshtha, Surendra N. (1965), «Considerations Involved in Developing a Valid Comparison of Farm and Non-farm Incomes in Canada, 1926-1961», Thèse de doctorat non publiée, Université du Manitoba.

Kulshreshtha, Surendra N. (1966), «An Approach to Develop Comparisons of Farm and Non-farm Incomes in Canada», Canadian Journal of Agricultural Economics, Vol 14, N° 1, p. 61-74.

Kulshreshtha, Surendra N. (1967), «Measuring the Relative Income of Farm Labour, 1941-1961», Canadian Journal of Agricultural Economics, Vol. 15, p. 28-43.

Porteous, W. L. (1974), «Outlook for Canadian Farm Income Levels», Proceedings of the Canadian Agricultural Outlook Conference, Ottawa, Agriculture Canada, décembre, p. 114-119.

Salant, Priscilla, M. Smale and W. Saupe (1986), Farm Viability: Results of the USDA Family Farm Surveys, Washington: U.S. Department of Agriculture, Economic Research Service, Rural Development Research Report N° 60, juillet.

Shaw, Paul (1979a), «A Note on Shifts in Parity, Poverty, and Sources of Farm Family Income in North America», Economic Development and Cultural Change, Vol. 27, N° 4, juillet, p. 645-652.

Shaw, Paul (1979b), «Canadian Farm and Non-farm Family Incomes», American Journal of Agricultural Economics, Vol. 61, N° 4, novembre, p. 676-682.

Shaw, Paul (1979c), Population agricole du Canada, Ottawa, Statistique Canada.

NOTES

1. La valeur ajoutée par ferme (les ventes brutes moins les intrants intermédiaires achetés, tels que les céréales fourragères et les engrais) indique l'activité de production de la ferme. Les recensements de 1971 à 1981 ne présentent pas les éléments détaillés nécessaires à l'estimation de la valeur ajoutée. Par conséquent, nous avons défini les tranches de taille selon les ventes brutes, ce qui donne une série chronologique cohérente pour retracer les modèles de revenu familial.

2. Les ventes brutes servent dans ce cas pour le calcul par approximation des dépenses totales, pourvu que la rémunération de l'entrepreneur et le rendement du capital soient calculés comme résidu après toutes les autres dépenses. Une autre possibilité consiste à imputer les coûts d'opportunité à l'entreprise et au capital comme mesure du rendement de ces deux facteurs, tout surplus ou déficit étant calculé comme profit pur ou perte pure.

3. Nous attirons l'attention du lecteur sur une anomalie consistant en un faible roulement dans le taux d'arrivée pour la tranche de taille supérieure. L'une des hypothèses envisagée est que le taux est faussé par les entreprises à propriétaire unique qui se réorganisent et deviennent des sociétés d'exploitation agricole. Ce faible roulement persiste néanmoins lorsque les taux d'arrivée et de départ selon la taille des fermes sont calculés séparément pour les entreprises à propriétaire unique, les sociétés en nom collectif et les sociétés d'exploitation agricole. Ce schéma s'observe également dans différents secteurs de production. Une explication possible est que les exploitants des grandes fermes sont généralement plus âgés et que le faible roulement dans les taux d'arrivée serait dû au fait qu'ils se retirent et laissent la ferme aux enfants ou la vendent.

4. Shaw (1979a et 1979b) applique un «indice du prix du blé» au revenu familial agricole de 1970 afin d'obtenir une comparaison plus normale entre le revenu agricole et le revenu non agricole.

5. En 1985, dans les régions rurales du Canada, le SFR s'échelonnait entre 7 567 $ pour une famille d'une seule personne et 21 414 $ pour une famille de sept personnes ou plus. Nous utilisons le seuil de 1985, car les ventes de produits agricoles, les coûts et le revenu familial mesurés dans le couplage agriculture-population de 1986 portent sur l'année civile 1985. En 1980, le SFR était de 5 289 $ à 14 966 $.

6. La définition de Statistique Canada des niveaux de faible revenu établit des seuils plus bas que certains autres indicateurs de pauvreté, tels que ceux qui sont proposés par le Conseil national du bien-être social ou le Social Planning Council de Toronto (Conseil national du bien-être social, 1987, p. 9). Étant donné l'argument souvent invoqué que les familles agricoles ont des avantages fiscaux que les familles non agricoles n'ont pas, nous avons opté pour la prudence en adoptant les seuils moins élevés définis par Statistique Canada. Ceci pourrait contrebalancer des facteurs tels que la déduction fiscale de fait de l'hypothèque sur la maison, l'utilisation personnelle des véhicules de la ferme, la consommation des produits de la ferme, etc. (Il faut également ajouter que les prix généralement plus élevés des biens de consommation en région rurale peuvent neutraliser certains des prétendus avantages fiscaux dont bénéficient les familles agricoles.)

7. Il est également difficile de déterminer si les «salaires payés à la famille» qui sont déclarés pour une ferme donnée désignent ceux qui vont à l'épouse et aux enfants de l'exploitant ou s'il s'agit de ceux qui sont payés à tous les membres de la famille, y compris l'exploitant. Dans certaines fermes, les salaires déclarés comme payés à la famille sont plus élevés que les gains en salaires et le revenu du travail autonome de toute la famille. Ceci laisse croire que les exploitants déclarent des salaires payés à des membres de la famille vivant dans d'autres ménages.

8. Un autre scénario possible est que le secteur laitier étant soumis à la gestion des approvisionnements depuis les années 60, il y a eu surenchère du prix d'achat des quotas pour la production laitière, à un point tel que le financement de l'achat des quotas pouvait abaisser le revenu agricole sous le SFR. Les données indiquent que ce scénario ne s'applique pas à la majorité des producteurs de lait.

9. Comme il a déjà été mentionné, le recensement de 1986 est le seul à fournir des données récentes avec des variables détaillées sur les coûts de production. Les données plus anciennes provenant du couplage agriculture-population de 1971 et 1981 ne peuvent être utilisées pour l'estimation des différences persistantes dans l'efficience relative des exploitations agricoles. L'Enquête nationale sur les fermes ne contient pas de renseignements sur le travail hors ferme. Les enquêtes de 1984 et de 1988 de la Société du crédit agricole contiennent des renseignements sur les gains du travail hors ferme des exploitants et des conjointes, mais la taille de l'échantillon est réduite et il y a peu de chevauchement entre les échantillons de 1984 et de 1988.

Statistique Canada

Documents de tr ure

STATISTICS CANADA LIBRARY
BIBLIOTHEQUE STATISTIQUE CANADA
1010181474

POSTEZ À: **Centre de consultation statistique**
Reception, Edifice R.H. Coats
Statistique Canada,
Ottawa, Ontario.
K1A 0T6

OU

Postez ou télécopiez votre commande au bureau régional de Statistique Canada le plus près de chez vous voir liste au verso

Veuillez expédier à: (Lettres moulées, s.v.p.)

Organisme: _____

Division: _____

Attention: _____

Adresse: _____

Ville: _____

Province: _____ Code Postal: _____

Téléphone: _____ Télécopieur: _____

MODALITES DE PAIEMENT

☐ Ma remise payable au Receveur général du Canada est annexée.

☐ Portez à mon compte Master Card

☐ Portez à mon compte Visa

Nº de compte _____

Date d'expiration _____

Nom du détenteur de la carte (lettres moulées s.v.p.) _____

Signature _____

Numéro de document	*Titre du document de travail de l'agriculture (Numéro de produit 33-040)*	*Prix*	*Quantité*	*Total $*
6	Jean B. Down, Les caractéristiques des exploitants entrant en agriculture et leurs entreprises au sud de l'Ontario pour la période 1966 à 1976 (1984)	$5.00		
7	Allister Hickson, Sommaire des programmes d'aide à la production agricole aux États-Unis (1984)	$5.00		
8	Les Macartney, Intensité de la pratique de la jachère dans les Prairies: Une analyse des données du recensement de 1981 (1984)	$5.00		
9	Mike Shumsky, Evolution de la structure du secteur porcin au Canada (1985)	$5.00		
10	Mike Trant, Révisions au traitement de loyers de maisons imputés dans les comptes de fermes canadiennes, 1926-1979 (1986)	$10.00		
11	François Maranda et Stuart Pursey, L'estimateur par le quotient: explication intuitive et utilisation pour estimer les variables agricoles (1992)	$10.00		
12	Rick Burroughs, L'effet de la distorsion géographique causée par la règle de l'emplacement (1991)	$5.00		
13	Stuart Pursey, La qualité des données agricoles: forces et faiblesses (1991)	$5.00		
14	A.M. Fuller, Derek Cook et John Fitzsimons, Autres cadres d'examen des données rurales (1992)	$10.00		
15	Brian Biggs, Ray Bollman et Michael McNames Tendances et caractéristiques relatives aux régions rurales et aux petites villes du Canada (1993)	$10.00		
16	Philip Ehrensaft et Ray Bollman La microdynamique et l'organisation économique de la famille agricole dans le changement structurel en agriculture	$10.00		
			Total	
			TPS (7 %)	
			TOTAL GENERAL	

Service téléphonique sans frais pour la commande des produits 1-800-267-6677. Télécopieur: (613) 951-0581.

CRF 54500 Projets 6267 et 8345 Numéro de produit 33-040

Statistique Canada Statistics Canada

Canada